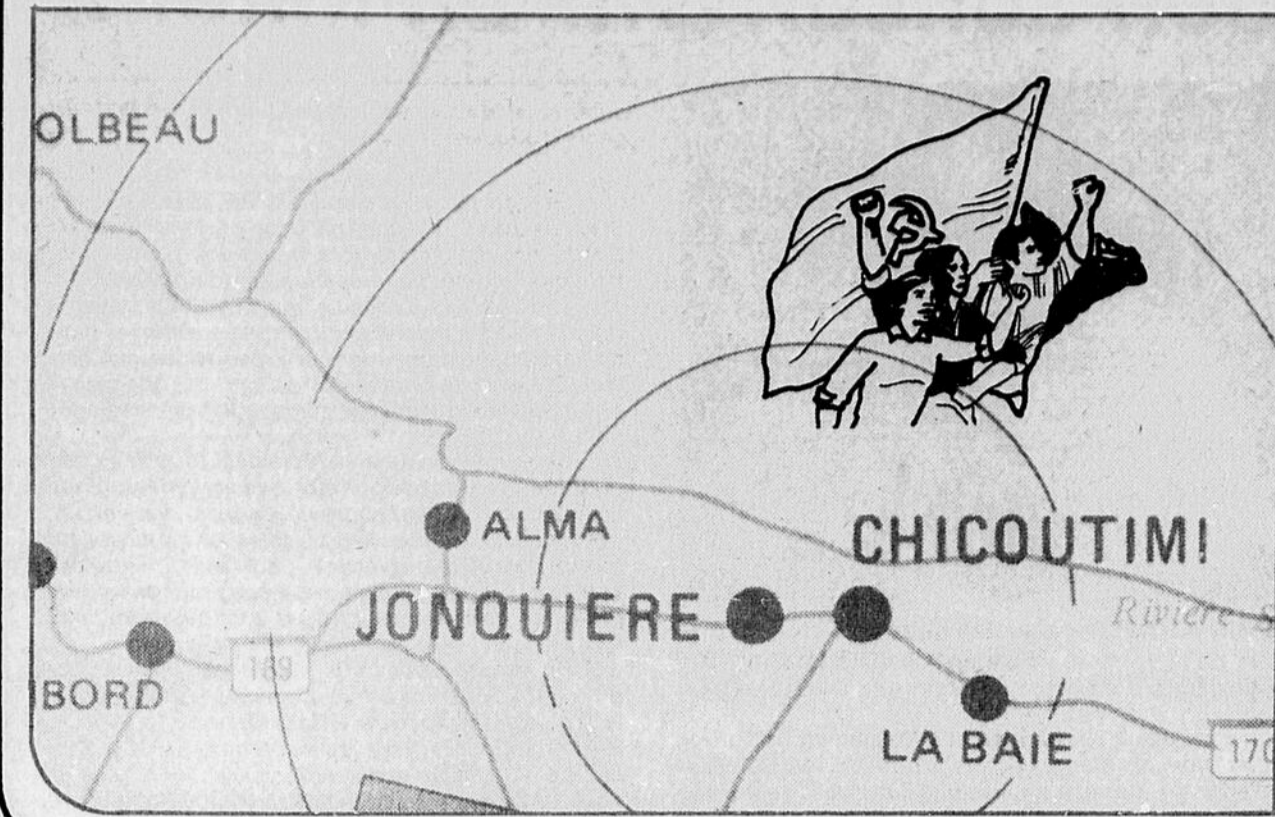


# L'extrême-gauche dans la région



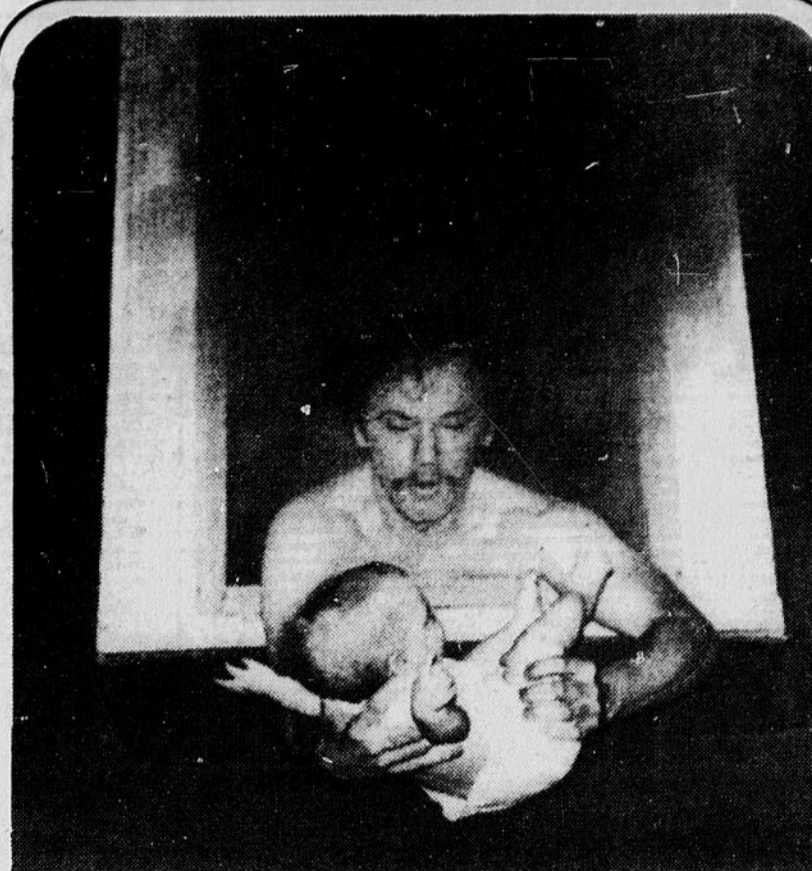
Les tracts de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada sont maintenant bien connus des travailleurs de l'Alcan et de Price, la clientèle cible visée par le groupuscule.

Dans le troisième d'une série de sept articles sur l'extrême-gauche régionale, Mario Roy fait écho aux charges régulières faites contre ces compagnies, et surtout, contre les dirigeants syndicaux de la Fédération des syndicats du secteur aluminium.

A partir du printemps 1978, toutefois, la ligue n'est plus seule de son camp: apparaissent, en avril, des militants du Groupe marxiste-léniniste En lutte, qui tentent une percée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans les métropoles, les deux groupuscules se livrent une guerre parfois féroce et devront apprendre, ici, à coexister...

En page A 2



PRET — William Sheridan se penche à la fenêtre et s'apprête à jeter son fils William dans les mains qui l'attendent en bas.

## Enfants jetés par la fenêtre

BOSTON (AP) — Un jeune père de 25 ans, M. William Sheridan, a jeté dimanche ses deux jumeaux de sept mois par la fenêtre de son appartement situé au deuxième étage, à Boston.

Les deux jumeaux ont été rattrapés par des voisins massés sur le trottoir. Ils sont indemnes.

C'est pour sauver ses enfants d'une mort affreuse que ce jeune père a agi ainsi. En effet, un incendie avait éclaté dans leur appartement. "Le feu nous encerclait", raconte M. Sheridan. "Il y avait des voisins en bas qui me criaient de

jeter les enfants par la fenêtre. J'ai pensé qu'ils avaient de bonnes chances de s'en tirer et je l'ai fait".

Mme Sheridan hésitait. Aussi, son mari a attrapé la petite Nicole des bras de sa mère et l'a lancée dans le vide. Un voisin l'a rattrapée dans ses bras. Puis M. Sheridan a lancé le petit Billy qui a été recueilli par un autre voisin.

Quelques minutes plus tard, les pompiers sauvaient les parents bloqués dans leur appartement. A l'origine du sinistre, une cigarette mal éteinte jetée sur un matelas par un voisin du premier étage.



VERS LA SECURITE — William Sheridan jette son fils de leur maison en flammes.

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 201

Mardi 30 mai 1978

24 pages 25 cents

## La Fondation de l'UQAC distribuera \$100,000

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Dans son ultime objectif pour contribuer au développement de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fondation de l'Université du Québec distribuera plus de \$100,000 afin de mener à bien 15 projets de recherche qui touchent divers champs de l'activité régionale.

Pour la plupart, les projets subventionnés ont déjà reçu l'aide de la fondation. Il s'agit de subventionner à nouveau les projets pour permettre leur éclosion.

Les administrateurs de la fondation ont entériné les divers montants d'argent à l'occasion de l'assemblée de l'organisme, hier après-midi.

L'enveloppe globale dont disposait la fondation pour cette période totalisait \$130,000. Les administrateurs ont jugé bon de n'en accorder que 107,000 se gardant un montant substantiel pour répondre à ses besoins surprises.

Le fait que la totalité du montant n'ait pas été utilisée ne signifie pas que les projets de recherche manquent à l'UQAC. En fait, les demandes totales se chiffraient à \$300,000 au niveau des chercheurs de l'université.

Au sujet de l'utilisation du \$23,000, le président du conseil d'administration, M. Paul-Gaston Tremblay, est peu bavard.

Il semble qu'on veuille entreprendre des projets de recherche avec la collaboration d'entreprises privées, d'autres institutions universitaires ou des organismes gouvernementaux. Le conseil d'administration se réserve donc un certain droit de veto à cet égard.



Paul-Gaston Tremblay

Parmi les projets qui recevront une aide financière, une dizaine sont déjà entrepris et ont déjà reçu l'appui de la fondation.

Par exemple, le professeur Edward Ghali et son groupe recevront une somme de \$12,000 pour la recherche sur les concentrés de cuivre et de nickel. Ils ont déjà reçu \$29,000 de la fondation.

Le professeur Louis-Marie Lalancette recevra \$8,000 pour mener à bien une recherche sur la

productivité biologique du lac Saint-Jean. Ce montant porte son total à \$29,500.

Un groupe dirigé par le professeur Georges Gallagher s'est vu octroyer \$7,000 supplémentaires pour une recherche sur les cultures abritées. Le montant cumulatif est maintenant rendu à \$24,000 pour ce projet.

La subvention permettra d'élaborer par suite d'une mission en France de trois semaines effectuée

par des spécialistes dans le domaine.

Le tout consiste à ne chauffer que le lit des plantes dans une serre au lieu de tout chauffer l'habitable. De plus, on parle de la réutilisation de l'eau chaude des usines pour créer une nouvelle forme d'énergie.

Aussi, des sommes ont été allouées pour la recherche sur le verglas. En principe, ces recherches peuvent être utiles à la compagnie Alcan ou l'Hydro-Québec dans la confection des fils électriques pour le transport de l'énergie.

D'autres projets seront subventionnés au chapitre des sciences humaines et des sciences de l'éducation. Evidemment, la fondation continuera de soutenir le Centre de recherches sur le Moyen-Nord.

### Nouveaux projets

Parmi les nouveaux projets soutenus, il y a la publication de la revue Protée qui dans son premier numéro trace l'évolution de l'enseignement universitaire au Saguenay. La somme de \$4,500 lui a été consacrée.

La confection de l'Atlas régional gèbera \$5,000 mais cet ouvrage a déjà nécessité des investissements d'environ \$225,000.

Un ingénieur, M. Jacques Desbiens, a reçu \$4,000 pour entreprendre une recherche sur la difficulté de recrutement de travailleurs en forêt. Comme cadre géographique, M. Desbiens a choisi le haut du Lac-Saint-Jean, plus particulièrement le complexe intégré de la Donohue.

Autre texte et photo en page A 3

### EN BREF

#### Taxe de vente

Devant un millier de partisans, le chef du Parti progressiste-conservateur Joe Clark a félicité le chef du Parti libéral du Québec de s'être opposé à l'intention déclarée du ministre Chrétien de verser \$85 à chacun des contribuables, par-dessus la tête du gouvernement québécois.

En page A 7

#### Mines du Nord-Ouest

En vue de stimuler l'exploitation minière dans le territoire du Nord-Ouest du Québec, le ministre des Richesses naturelles a versé huit millions de dollars au cours de la première année d'un plan quinquennal de \$65 millions.

En page B 6

### Sommet de l'OTAN

## Trudeau arrive à Washington

WASHINGTON (PC) — Venant de New York en compagnie de M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, est arrivé lundi à Washington pour prendre part au sommet de l'OTAN réuni pour deux jours dans la capitale américaine.

A la base aérienne Andrews, où ils ont atterri, MM. Trudeau et Jamieson ont été rejoints par M. Barney Danson, ministre de la Défense, arrivé d'Ottawa quelques instants plus tôt.

A l'ordre du jour de la réunion de l'OTAN, qui commence aujourd'hui, mardi, figurent les problèmes internes de l'alliance atlantique ainsi que les craintes suscitées par l'Union soviétique dont la

puissance s'accroît en Europe et l'influence en Afrique.

Peu après son arrivée, M. Trudeau a eu un entretien avec le premier ministre d'Italie, M. Giulio Andreotti.

Il en aura aussi avec le premier ministre de Grèce, M. Constantin Karamanlis. La tension gréco-turque sera sans doute discutée aux réunions d'aujourd'hui et de demain, mercredi.

#### Le conflit gréco-turc

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait lundi, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, s'est dit préoccupé par la situation qui prévaut sur le flanc sud-est de l'OTAN et qui porte atteinte à l'ensemble de l'alliance.

C'est pourquoi, il espère que quelque chose de positif sortira des entretiens que M. Karamanlis a actuellement à Washington avec son homologue turc, M. Bulent Ecevit.

La Turquie est mécontente du refus du sénat américain de lever l'embargo imposé sur la vente d'armes depuis l'invasion de Chypre par des troupes turques en 1975.

La Turquie a fait savoir qu'elle ne saurait faire de concessions tant que cet embargo ne sera pas levé. Quant au gouvernement grec, il estime que des concessions turques sont indispensables à un règlement de la question chypriote.

M. Luns, qui connaît M. Karamanlis depuis 25 ans, a eu un long entretien avec lui lundi.

### SPORTS

#### Emond président

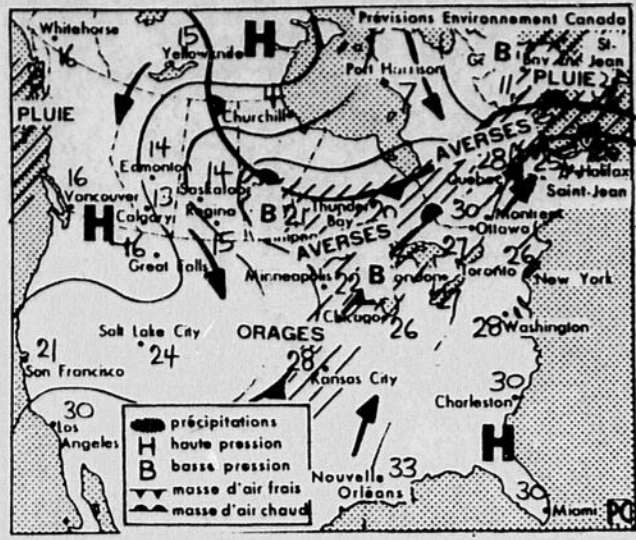
Le Quotidien apprend de bonne source que M. Lucien Emond succédera à Michel Delisle à la présidence de la Ligue junior régionale de hockey.

En page B 1

### SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 10
— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.**

**Abitibi et Chibougamau:** nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Maximum, 22 à 25. Mercredi: averses et orages.

**Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Laurentides:** ennuagement suivi de quelques averses et orages en fin de journée. Maximum, 29. Mercredi: averses et orages.

**Outaouais et Montréal:** ensoleillé avec risque d'orages en fin de journée. Maximum, 30. Mercredi: ciel variable avec quelques averses ou orages.

**Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières:** ensoleillé avec passages nuageux et risque d'orages en fin de journée. Maximum, 30. Mercredi: ciel variable avec quelques averses ou orages.

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:** nuageux avec éclaircies avec possibilité d'averses ou orages. Maximum, 25. Mercredi: nuageux avec averses et orages.

**Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie:** ensoleillé. Maximum, 25. Mercredi: ennuagement suivi d'averses ou orages.

**Nouveau-Brunswick:** ensoleillé avec passages nuageux et plus frais. Maximum, 22 à 25. Mercredi: généralement nuageux.

## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.**

	Min.	Max.
Vancouver	6	15
Victoria	3	15
Edmonton	5	10
Calgary	4	13
Regina	4	19
Winnipeg	10	25
Churchill	-1	2
Toronto	16	29
Kingston	15	23
Ottawa	17	32
Montréal	18	31
Québec	11	33
Fredericton	12	35
Saint-Jean, N.-B.	8	17
Moncton	10	32
Halifax	7	23
Charlottetown	8	27
Saint-Jean, T.-N.	-1	3
New York	16	25
Tampa	21	32
Miami	22	28
Orlando	21	33
Los Angeles	18	35

## MAREES

**SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 02h55 (.8dm) et haute à 09h20 (2m. 4dm). Elle sera à nouveau basse à 15h45 (.7dm) et haute à 22h05 (2m. 3dm).**

**PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h15 (1m. 4dm) et haute à 10h05 (4m. 6dm). Elle sera à nouveau basse à 16h55 (1m. 1dm) et haute à 22h50 (4m. 5dm).**

**CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h05 (1m. 3dm) et haute à 10h20 (4m. 3dm). Elle sera à nouveau basse à 17h50 (1m. 2dm) et haute à 23h05 (4m. 2dm).**

## LE QUOTIDIEN

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI**

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par  
**LE PROGRES DU SAGUENAY**  
LIMITEE  
316, Avenue Labrecque  
Chicoutimi, P.Q.  
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur  
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général  
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction  
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste  
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information  
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles  
Claude COTE

Alma et les environs  
662-7829  
St-Félicien et les environs  
679-3832  
Sans frais interurbains  
Abonnement et Service à domicile  
545-4664  
Petites annonces classées  
545-4895

chef de pupitre  
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes  
Paul BERGERON

Directeur de la publicité  
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation  
Jean BELAND

Directeur du tirage  
Jean Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse Associated Press et Reuters et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

## L'extrême-gauche au Saguenay-Lac-Saint-Jean (3)

# • La ligue et son concurrent: En lutte! •

par Mario Roy

**JONQUIERE —** Le 27 avril 1977, un des militants de la première heure de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, assiste à une réunion officielle du mouvement, dans le comté d'Arthabaska, où l'on se penche sur certains problèmes précis des travailleurs de cette région.

Le lendemain, 28 avril, apparaissent aux portes de l'Alcan à Arvida, et possiblement des usines Price de Kénogami également, les premiers dépliant identifiés de la ligue à être distribués dans la région.

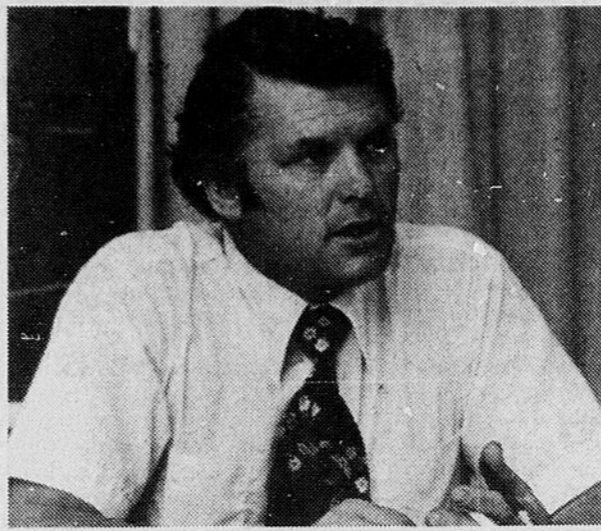
Intitulés "Contre la crise du capitalisme, luttons pour le socialisme", ces tracts insistent sur les fermetures périodiques dans les papeteries, en plus des thèmes habituels de l'extrême-gauche, et invitent les travailleurs à célébrer dignement leur Fête internationale du premier mai.

C'est à ce moment précis que débute, aux portes des usines de Price et d'Alcan, la distribution du journal "La Forge", organe officiel de la ligue. Il est, depuis le 9 mai 1977, distribué à toutes les deux semaines de façon à peu près continue. Imprimé à Montréal sur les presses de la défunte Agence de presse libre du Québec, il est cueilli à son arrivée à Chicoutimi, à tous les deux vendredis, au terminus Voyageur, de la rue Morin.

Il est intéressant de noter que, dès le début, la propagande de la ligue dénote un souci de régionalisme, et celle-ci "identifie ses ennemis" principalement à l'Alcan, tant du côté de la compagnie que des structures syndicales.

Ainsi un tract adressé "Aux ouvriers de l'Alcan", et destiné à pourfendre la loi fédérale instituant le contrôle des prix et des salaires, accable pourtant l'Alcan qui "accumule les millions, (pendant que) on contribue à mourir à petit feu dans les salles de cuve, au fluorite".

La Fédération des syndicats du secteur aluminium écope d'une critique encore plus sévère. Et le président de l'organisme est plutôt mal présenté: "D'inviter les ouvriers, collaborer avec les bourgeois, c'est à ça qu'il (Jean Halley) passe son temps. Plutôt que de bâtir l'unité des ouvriers, par-delà les allégeances syndicales, il préfère les campagnes de sabotage



**PRIS A PARTI —** Une des têtes de Turcs favorites de la ligue, le président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium, Jean Halley.

(marquage à Shawinigan et à Kitimat, etc.) Pour régler nos problèmes, sa tactique principale c'est d'avoir de "bonnes discussions cordiales" au bureau de Culver."

La ligue récidivera dans un tract intitulé "Soutenons la lutte du peuple azanien", et plus tard, lors du débrayage du 8 mars dont il sera question plus loin. A propos de l'Azanie (Afrique du Sud), le groupement radical désire souligner l'implantation dans cette contrée secouée par les conflits raciaux, de compagnies comme l'Alcan et la Consolidated-Bathurst.

Dans le cadre d'une stratégie nationale du mouvement, la ligue, en avril 1978, invite l'ensemble des travailleurs à la première réunion officielle du mouvement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette assemblée est destinée, entre autres choses, à célébrer le premier mai, Fête internationale des travailleurs, et a lieu le 27 avril en soirée, à la salle Champlain de l'hôtel Paul-Bailargeon, à Jonquière.

Par la voie habituelle de la distribution de tracts, la ligue lance aux portes de l'Alcan et de Price, l'invita-

tion à faire "du premier mai une journée que les bourgeois n'oublieront jamais".

En lutte

Ce n'est pas par hasard si cette première assemblée régionale de la ligue est fixée à la fin d'avril 1978. En dehors du mot d'ordre national proposant aux militants une politique de plus grande ouverture, on apprend alors que, depuis quelques semaines, les membres de la ligue n'occupent plus seuls le champ de l'extrême-gauche régionale. Le groupe marxiste-léniniste en lutte vient en effet d'amorcer une campagne relativement intense d'implantation au Saguenay.

La ligue et En lutte se réclament tous deux de la doctrine maoïste, de subtiles nuances idéologiques et tactiques faisant des deux groupes, des ennemis irréconciliables qui se livrent, selon les moments, une guerre plus ou moins féroce. L'arrivée d'En lutte dans la région est trop récente pour que l'on connaisse le mode de coexistence que les groupes adopteront ici...

De manière générale, disons que les militants d'En lutte préfèrent un travail plus personnel et surtout plus discret que ceux de la ligue. Si l'on sait que le groupe En lutte est encore marginal au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette discrétion particulière rend difficile l'évaluation de sa tentative d'implantation et de ce qui en est résulté.

Au moment où, le 24 avril 1978, se tient, à la salle 310.2 du Collège de Jonquière, la première assemblée publique régionale d'En lutte, le membership du mouvement se compose de cinq ou six individus tout au plus, que l'on retrouve notamment dans un cas au Collège de Jonquière et, dans un autre, aux installations portuaires de l'Alcan à La Baie.

C'est pourtant le moment choisi par une poignée de militants montréalais (entre neuf et douze) pour tenter une percée dans la région. Les pamphlets invitant les travailleurs à l'assemblée du 24 avril sont distribués non seulement chez Price et à l'Alcan, mais également à la Consolidated-Bathurst de La Baie. Notons que, contrairement à la ligue, En lutte ne songe pas, ou ne possède pas les moyens techniques, propres à donner à ses tracts une saveur régionale.

Cette assemblée réunira une cinquantaine de personnes qui durent faire leur deuil de l'allocation que devait y prononcer le secrétaire général du groupe En lutte, Charles Gagnon, qui ne s'y est finalement pas présenté.

Trois jours plus tard, à l'hôtel Paul-Bailargeon, un militant de la ligue expulsait poliment un représentant d'En lutte venu distribuer ses tracts aux quelque 75 personnes présentes à l'assemblée de la ligue...

**A FORGE**

Proletaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous!

Organe central de la Ligue Communiste (marxiste-léniniste) du Canada

---

**Le 1<sup>er</sup> Mai a été célébré à travers tout le pays**

3,500 personnes aux assemblées de la Ligue

**Raid de l'armée soviétique contre la Chine socialiste**

**L'URSS poursuit sa campagne d'agression mondiale**

## Quartier des écrivains, poètes et chansonniers

# Roberval a son paradis des rats

**ROBERVAL —** Le quartier des écrivains, poètes et chansonniers formé par les rues F.-A. Savard, Gilles-Vigneault, Anne-Hébert, Gabrielle-Roy et Bouchard est le paradis des rats.

Ceux-ci ont élu domicile dans une coulée située entre la rue Bouchard et F. A.-Savard, une coulée où, semble-t-il, il y a un trois pieds d'eau vaseuse.

Tel est le tableau que les 43 propriétaires résidant dans ce secteur ont brossé de leur quartier dans une pétition qu'ils ont présentée, hier soir, à la séance du

conseil. Les griefs de ces citoyens sont nombreux: danger pour les enfants, odeur nauséabonde et manque d'esthétique. On emploie même le mot dépotoir.

Comme solution, on propose à la municipalité de devenir propriétaire de cette coulée, de la remplir

et d'en faire un espace vert en profitant de certains programmes gouvernementaux.

La réponse du maire Tremblay ne s'est pas faite attendre et il a été catégorique: jamais la ville ne se portera acquiescent de ce terrain qui appartient aux propriétaires habitant ce

quartier. Il ressort en effet que les divers résidents de l'endroit possèdent tous une parcelle de cette coulée.

D'ailleurs, à un citoyen qui voulait donner à la municipalité sa parcelle de terrain, le maire Tremblay a dit que c'était loin d'être un cadeau: "Les coulees sont

une ruine pour la ville de Roberval."

Selon lui, cette coulée acquise des Ursulines n'aurait jamais dû être vendue et si la municipalité avait été au courant de telles transactions, cela ne se serait pas produit.

Concernant la solution avancée par le groupe de

contribuables, il les a incités à continuer en ce sens en se faisant appuyer par un organisme.

Pour sa part, les membres du conseil, avec en tête le conseiller Brassard, ont convenu d'étudier la situation pour aider ses citoyens à trouver un remède à leurs maux.

**Garanti, blanc sur noir!**

**Nos dépôts garantis de 5 ans offrent plus de souplesse dans le versement des intérêts.**

Nous offrons aussi d'autres taux pour les périodes allant de 30 jours à 4 ans.

Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000 (nous acceptons les frais d'appel)

9 1/2%

9 1/4%

9%

intérêts versés annuellement  
dépôt minimum \$500

intérêts versés semi-annuellement  
dépôt minimum \$500

intérêts versés mensuellement  
dépôt minimum \$5,000

Montreal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641  
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265  
Trois-Rivières: 1350, Royale, 379-7230  
Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630  
Levis: 300, Cote du Passage, 833-4450  
Rivière-du-Loup: 298, boul. Thériault, 862-7286  
Rimouski: 12 est, Saint-Germain, 724-4106  
Sept-Îles: 690, boul. Laure, 968-1830  
Chicoutimi: 494, Champs-Élysées, 549-6490  
Alma: 585 ouest, Collard, 668-3391  
Hull: 120, Principale, 771-3227  
Ottawa: 66, Slater, 238-4900

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Nom \_\_\_\_\_  
No d'assurance sociale --  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal    Tel. \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

- Pour obtenir un certificat de dépôt garanti, vous pouvez vous présenter à une de nos succursales ou vous pouvez compléter le formulaire ci-dessous, y joindre un chèque à l'ordre du Trust Général du Canada et faire parvenir le tout à la succursale de votre choix.
- Montant du dépôt \$ \_\_\_\_\_
- Durée du dépôt:
  - Intérêts payés annuellement
  - Intérêts payés semi-annuellement
  - Intérêts payés mensuellement

03-O-REV-1-30/5

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

Ne hésitez pas à nous téléphoner

# Une première régionale Dès dimanche, inauguration d'une piste cyclable

**CHICOUTIMI** — La ville de Chicoutimi se fera l'auteur d'une première régionale, dès dimanche, en inaugurant un circuit de piste cyclable, sis sur la chaussée même des rues de la municipalité.

C'est une collaboration entre la Sûreté municipale et le club Optimiste de Chicoutimi qui a permis de concrétiser le projet.

L'initiative consiste à tracer le circuit sur la chaussée, avec de la peinture de rue.

L'idée réunit les avanta-

ges de ne nécessiter qu'un investissement relativement minime (moins de \$3,000 dit-on) tout en favorisant la sécurité des cyclistes.

Le circuit en question, qu'on espère le premier d'une série à travers la ville, sera situé dans le secteur nord de Chicoutimi. Il prendra naissance au chalet du parc de la Colline pour emprunter les rues Boischatel, Dupré, Delisle, Constantin et revenir au point de départ par les rues

Saint-Laurent, Du Ruisseau et Cabot.

La piste cyclable couvrira une longueur de 3,40 kilomètres de rue. On lui réservera une largeur de près de six pieds en bordure des rues qu'elle empruntera.

La sécurité des cyclistes, aux intersections, sera assurée par la mise en place d'arrêts obligatoires auxquels cyclistes et automobilistes devront se conformer.

D'après le chef Gérard Giroux, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, la mise en place de pistes cyclables à travers la ville pourrait nécessiter des modifications aux règlements municipaux de la circulation. C'est cependant plus encore à l'éducation des automobilistes qu'on s'attaquera, visant en cela le respect de la zone réservée aux cyclistes.

Hier soir, devant les membres du club Optimiste de Chicoutimi, M. Giroux a indiqué que l'installation de pistes cyclables dans d'autres quartiers de la ville dépendait du succès de celle qu'on inaugurerait dimanche.

Le club Optimiste espère l'installation d'une dizaine de pistes comme celle-ci à travers la ville.

Incidentement, l'inauguration du 4 juin doit se trouver au centre d'un rallye-sécurité cycliste qu'organise le club Optimiste. L'activité de la journée consistera dans le parcours de la piste par le plus de gens possible, la visite du village de sécurité routière et la démonstration de ses possibilités de même qu'en l'identification des bicyclettes dans le cadre de l'opération Volcan, qui vise à prévenir le vol.

Hier, à l'occasion de son souper hebdomadaire, le club a voulu honorer une famille cycliste de Chicoutimi. Celle de M. Paul Larouche, chez qui les conjoints et les deux enfants s'adonnent régulièrement à ce sport, a eu droit à cet honneur.

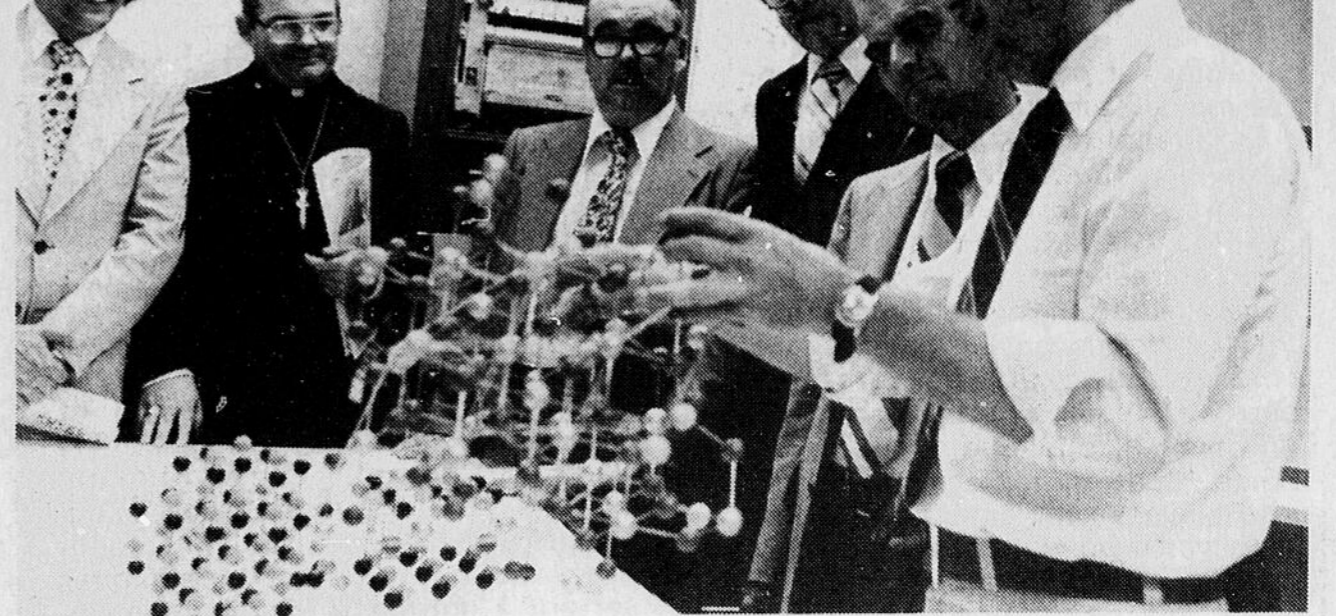
**Conducteurs prudents**

Le souper optimiste d'hier a également donné lieu à la remise de plaques à quatre chauffeurs de véhicules lourds ou d'utilité publique dont le dossier de sécurité plutôt remarquable a fait des conducteurs modèles.

Chez les chauffeurs d'autobus, M. Lorenzo Savard, de Chicoutimi, a mérité la plaque. M. Savard présente un dossier de 39 ans sans accident au volant d'autobus et de camions.

Chauffeur de fardier chez Harvey Transport depuis 1954, et ne s'étant rendu responsable d'aucun accident depuis ce temps, M. Léo Larouche, de Saint-Coeur-de-Marie, a également récolté une plaque.

Dans la catégorie des chauffeurs de véhicules d'utilité publique, MM. Alphonse Ouellet et Richard Boucher, de Chicoutimi, ont obtenu la faveur du club Optimiste, ayant conduit chacun pendant 28 ans sans accident.



**VISITE** — Des membres de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi en ont profité, hier, pour visiter les laboratoires de recherche de l'université où les chercheurs se sont fait un plaisir de leur expliquer leurs travaux.

## A l'UQAC En silence, la recherche se poursuit

**CHICOUTIMI** — En dépit du fait que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean en est peu consciente, il se fait quotidiennement de la recherche scientifique à l'Université du Québec à Chicoutimi. Globalement, cette recherche a attiré en 1977-1978, plus de \$900,000 à l'UQAC en subventions comparativement à \$104,000 pour la première année soit 1969.

Hier, à l'occasion de la visite du Pavillon des sciences de l'UQAC, le recteur de l'institution, M. Gérard Arguin, a souligné l'importance d'une telle activité humaine génératrice de progrès.

A l'UQAC, quatre thèmes principaux orientent la démarche des chercheurs:

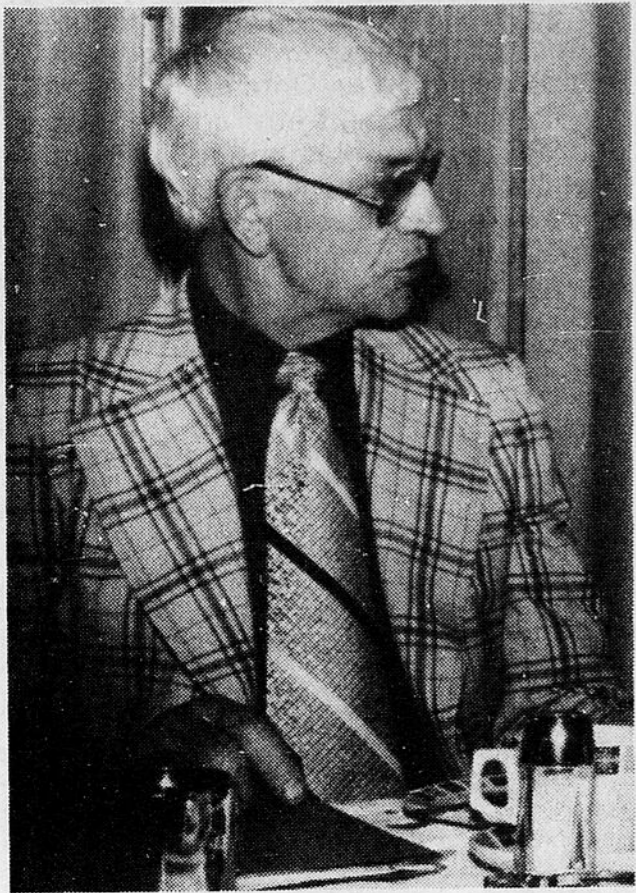
- la mise en valeur des ressources minérales;
- l'atmosphère et la climatologie;
- la productivité biologique;
- les aspects socio-économiques du développement régional.

Aussi, le recteur a vanté les mérites de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi qui a maintenant un capital souscrit dépassant le million de dollars.

En dépit de son jeune âge, l'UQAC développe une philosophie particulière de cet aspect de l'activité humaine. En fait, les programmes de recherche qui relèvent de la recherche fondamentale ou appliquée, s'orientent vers des sujets de connaissances et au développement des ressources régionales et péri-régionales.

A ce chapitre, le Centre de recherche sur le Moyen-Nord est l'exemple typique. Axé sur la mise en valeur des ressources médio-nordiques, ce centre a été fondé en 1972 et fait maintenant la concertation des chercheurs.

Bien qu'elle ne soit plus le bastion exclusif de la recherche, l'université, par la liberté qu'elle autorise, par les ressources et l'encadrement qu'elle fournit, en demeure néanmoins un lieu privilégié. La population doit en être consciente.



**DES EXPLICATIONS** — Le chef Gérard Giroux, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, a expliqué, devant les membres du club Optimiste, les grandes lignes du projet de piste cyclable, qu'on inaugurerait dimanche, au parc de la Colline de Chicoutimi.

## LE TRAVAIL

par Andrée Brassard

**ALMA** — Décidé à lutter contre des actes qu'il qualifie de provocateurs et discriminatoires, le conseiller technique de la Fédération du commerce (CSN), M. Jean-Marie Ouellet s'est dit persuadé que le règlement relatif au renouvellement de la convention des 24 travailleurs de Boily Cie. sera plus dur que prévu.

M. Ouellet réagissait ainsi aux deux lettres qu'aurait fait parvenir le gérant général de Boily Cie, M. J.-A. Lapointe, aux employés de cette entreprise. Dans ces missives, M. Lapointe aurait, selon M. Ouellet, utilisé des tactiques discriminatoires, li-belleuses et remplies de faussetés pour influencer les travailleurs de cette entreprise. De plus, M. Ouellet indique que la lettre fait l'objet de chantage puisque le gérant de la compagnie aurait menacé les employés d'une possibilité de lock-out de six mois si ceux-ci optent pour la grève. Signalons que le contrat de travail des employés est échu depuis le 28 février et que le droit de grève ou de lock-out sera acquis le 3 juin. Au cours des dix dernières années, les travailleurs de cette entreprise, membres de la CSN, ont eu droit à une grève et deux lock-out.

Selon M. Ouellet, le règlement du contrat achoppe principalement sur les salaires. Cependant, lors d'une assemblée générale des travailleurs de Boily Cie, où ceux-ci rejetaient les dernières offres patronales une suggestion de compromis était soulevée. Informé de cette proposition de règlement, le gérant de l'entreprise aurait, selon M. Ouellet, informé la direction de l'entreprise propriété de Russell Inc. de Moncton sans passer par le négociateur patronal. C'est ensuite que M. Lapointe aurait menacé les employés de lock-out.

Interrogé à ce sujet, le gérant général de Boily Cie., a nié toutes ces allégations, allant même jusqu'à ajouter qu'il n'avait fait parvenir aucune lettre à ses employés.

Pour sa part, M. Ouellet qui détient les documents écrits en main, a révélé que les conseillers juridiques de la CSN étudient présentement les possibilités de poursuites judiciaires.

Quand au renouvellement de la convention, un espoir demeure puisque le négociateur patronal, Me Grondin, tient aujourd'hui une rencontre avec les di-

rigeants de la compagnie, pour leur faire part de la dernière proposition syndicale.

### Fédération des affaires sociales

Le Conseil consultatif régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean de la Fédération des affaires sociales (FAS) tenait une réunion spéciale la semaine dernière à Alma, pour préparer le projet de convention des 5.000 tra-

vailleurs affiliés à la FAS dans la région. On sait que le projet de convention collective se prépare d'abord régionalement pour ensuite fonder les principales recommandations en un projet provincial unique.

Quelque 50 délégués syndicaux ont assisté à cette réunion de cinq jours, mais on se refuse pour l'instant à révéler la nature exacte des revendications.



**INCENDIE MINEUR** — Un incendie mineur vraisemblablement consécutif à une défectuosité dans le système électrique, a pris naissance tôt hier matin dans l'enseigne d'identification de la station CKRS télévision, à Jonquière. Les pompiers ont rapidement circonscrit les flammes, les dommages paraissent mineurs.

### La corvée:

## Un acte de générosité

par Laurent Tremblay

**ST-STANISLAS** — M. Marc-André Girard de St-Stanislas entrera dans sa nouvelle résidence avec sa famille grâce à cette aide généreuse des gens de la municipalité.

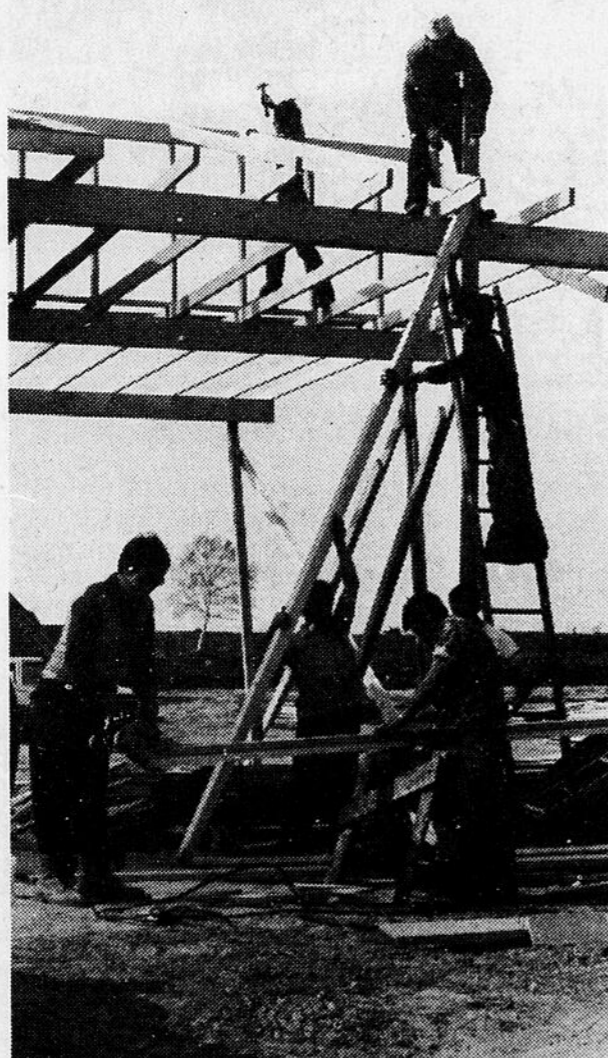
En effet, M. Girard qui a tout perdu dans un feu survenu le 6 mai peut maintenant se réjouir de l'effort collectif de ces corvées de 10 à 12 hommes qui ont travaillé bénévolement à cette résidence depuis une semaine.

"Ce fut une très dure épreuve d'indiquer M. Girard car en quelques minutes toute la maison était en flammes. Toutefois, l'aide est venue spontanément de la paroisse et de diverses associations ainsi que des paroisses environnantes."

Ce feu comme il le soulignait, avait débuté à la grange-étable qu'il avait vendue à M. Raymond Rousseau il y a quelques semaines. En moins d'un quart d'heure la grange-étable s'écroulait alors qu'une quarantaine de bêtes dont 19 vaches brûlaient. Le feu se communiquait ensuite à la résidence par un fil électrique et M. Girard n'a eu que le temps de se sauver avec son épouse, et ses trois enfants: Evans, 12 ans; Carl 7 ans et Sandra 2 ans.

quel le feu avait repris et qui est surveillé continuellement alors que des boyaux d'arrosage demeurent sur le terrain.

gens s'offrent pour m'apporter de l'aide. Trois jours après le feu, j'entrais dans un appartement au centre du village. Il ne



**NOUVEAU FOYER** — Moins de six semaines après avoir tout perdu dans un feu, M. Marc-André Girard et sa famille prendront possession d'une nouvelle résidence grâce au concours des gens de la municipalité de St-Stanislas. On peut voir M. Girard entouré de ces ouvriers bénévoles préparant le bois pour compléter la toiture.

Rappelons que M. Girard conducteur d'autobus d'écoliers est l'un des fondateurs de la Corporation du faisan.

Lorsque la chasse au faisan fut ramenée au village, il prêta sa grange et son terrain durant trois ans avant de la vendre à la corporation l'an dernier. "Tous les jours, a-t-il confié, les

manquait de rien: nourriture, couvertures, vêtements... Il faut passer par là pour constater cette unité et cette générosité de la population à qui je rends hommage. Actuellement les corvées continuent et nous devrions entrer dans notre nouvelle résidence bâtie au même endroit que l'autre vers la mi-juin".

## VENTE Fin De Mois

<b>1977 Pinto Square</b> <span style="float: right;"><b>\$3,990</b></span>	
4 vitesses standard	
<b>1976 PONTIAC PARISIENNE</b> 4 portes, pneus radiaux, peinture neuve, vitres électriques et portes électriques <b>\$3,578</b>	<b>1975 PLYMOUTH GRAND FURY</b> 4 portes, pneus Michelin <b>\$2,778</b>
<b>1975 PONTIAC STATION-WAGON</b> brune <b>\$1,778</b>	<b>1975 FORD GRAN TORINO</b> 2 portes, brune, pneus neufs, peinture neuve <b>\$2,390</b>
<b>1974 FORD TORINO</b> 4 portes <b>\$1,978</b>	<b>1974 CHRYSLER NEWPORT</b> Peinture neuve, noire <b>\$2,290</b>
<b>1977 BLAZER 4 X 4</b> noir, 11 000 milles, pneus et roues rallyes, comme neuf <b>\$6,290</b>	<b>1977 CHEVROLET 1/2 TONNE</b> S.F., S.D., V-8, brun <b>\$4,690</b>
<b>1977 G.M.C.</b> V-8, 350, automatique, vanper <b>\$4,990</b>	<b>1975 CHEVROLET</b> 1/2 tonne, V-8, automatique, radial, peinture neuve <b>\$3,490</b>
<b>1975 JIMMY 4 X 4</b> High Sierra, avec treuil électrique (winch) <b>\$5,490</b>	<b>1974 JIMMY HIGH SIERRA</b> 8 cylindres <b>\$4,850</b>

Nous avons en main plusieurs autos 72-73-74 en très bonnes conditions avec la garantie Wins disponible. Nous avons en main le plus gros inventaire d'autos neuves au Lac-St-Jean.

**BOUCHARD, LAROCHE, BRASSARD ET GAUTHIER**  
 AVOCATS  
 ME LUCIEN BOUCHARD ME CLAUDE LAROCHE  
 ME RAYNOLD BRASSARD ME LAVAL GAUTHIER

**EDIFICE PLACE AUTOGARE, 393 EST, RACINE, SUITE 305, CHICOUTIMI — 545-4580**

450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431  
 PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Les capitaux québécois n'ont pas de frontières

Ce sont encore des compagnies contrôlées en partie ou totalement par des intérêts américains qui dominent d'importants réseaux de distribution ou de ventes au détail, dans la région et à la grandeur du Québec.

Parmi les attractions principales des centres commerciaux fonctionnant le mieux au Saguenay-Lac-Saint-Jean, se retrouvent un établissement de Simpsons-Sears, de Toronto, et quelques Woolco, propriété de F.-W. Woolworth, également de la Ville-Reine. Cette dernière est cependant une filiale à part entière de la F.-W. Woolworth Co., une proportion de 50 pour cent, au détailant no 1 des États-Unis, Sears, Roebuck & Co., de Chicago.

Dans le secteur de la production et de la mise en marché des produits pétroliers, la présence étrangère se révèle encore plus imposante. Imperial Oil, de Toronto, qui réalise le plus important chiffre d'affaires dans ce groupe d'entreprises, est contrôlée, à près de 70 pour cent, par Exxon Corp., de New York. La deuxième société de ce type au pays, Shell Canada Ltd., de Toronto, est sous la domination de la Royal Dutch/Shell Group, de Hollande, laquelle possède 71 pour cent du capital-actions de sa filiale d'Ontario. La Gulf Oil Corp., de Pittsburg, Pennsylvanie, possède, à 68,3 pour cent la Gulf Oil Canada Ltd., également de Toronto.

C'est une situation comparable qui prévaut dans le cas de Texaco (New York), BP (British Petroleum, de Londres), de Petrofina (Belgique), de Sun

Oil (Pennsylvanie) et d'Ulamar (Golden Eagle, Londres).

En contrepartie, des entreprises fondées et dirigées par des hommes d'affaires québécois font actuellement la démonstration que la conquête des marchés étrangers n'est pas l'apanage exclusif des investisseurs américains.

Molson, compagnie entièrement canadienne et ayant son siège social à Montréal, a fait l'acquisition d'un lot majoritaire d'actions de la Diversey Corp., de Chicago. Cette société, qui exploite des usines dans 30 pays et qui recrute ses clients sur tous les continents, fabrique des produits chimiques servant à entretenir l'équipement industriel. Il en aurait coûté \$65 millions à Molson pour faire l'acquisition de Diversey.

Un autre exemple encore plus spectaculaire de la pénétration grandissante des capitaux québécois aux États-Unis, est fourni par Provigo, de Montréal. Le cas de Provigo est d'autant plus intéressant, qu'il s'agit d'une entreprise développée et administrée encore en partie par des gens de la région, dont M. J.-A. Tremblay de Jonquière.

Par l'achat l'an dernier, de 80 pour cent des actions en circulation de M. Loeb Ltd., d'Ottawa, Provigo Inc., est passée en tête de liste des entreprises spécialisées dans la distribution des produits alimentaires au Canada. Pour l'année en cours, M. Antoine Turmel, président du conseil d'administration de Provigo, prédit des ventes totales de \$2 milliards, ce qui équivaut à Domi-

nion, de Toronto, et à Steinberg, de Montréal.

La prise de contrôle de Loeb aura aussi contribué à transformer Provigo, une compagnie québécoise "pure laine" en une société ayant des ramifications partout au Canada et pouvant être considérée comme une multinationale. Par le truchement de Loeb, Provigo contrôle Horne and Pitfield Foods Ltd., de Calgary, de même que la National Drug and Chemical Co., de Pointe-Claire.

Cette expansion rapide de Provigo fait qu'aujourd'hui, les ventes de cette nouvelle compagnie multinationale, propriété des Québécois, sont réparties de la façon suivante: 42 pour cent au Québec et dans les Maritimes, 26 pour cent en Ontario, 15 pour cent dans l'Ouest du Canada et 17 pour cent aux États-Unis. Décidément, les dirigeants de Provigo, Inc., de Montréal, prouvent que les Québécois sont aussi en mesure que les voisins du Sud, d'envahir les marchés extérieurs!

Evidemment, on a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir donner aux Américains, sur leur propre sol, une réplique équivalant au contrôle qu'ils exercent sur l'éco-

nomie du Québec. Mais il est possible d'y arriver.

Par ailleurs, la regrettable décision des autorités et des actionnaires de Sun Life de relocaliser à Toronto, le siège social situé à Montréal, aura causé, comme il fallait s'y attendre, un sérieux ralentissement des affaires de cette compagnie d'assurances, dans la région.

Or, la réaction négative et compréhensive des consommateurs de la région à l'endroit de Sun Life, aurait également tendance à se propager au détriment de sociétés concurrentes, particulièrement celles qui ont leur siège social en Ontario.

Il faudrait peut-être se rappeler que des compagnies essentiellement québécoises, réalisent une bonne partie de leurs affaires dans les provinces anglaises comme on l'a vu précédemment...

Gabriel BERBERI

## OPINION DES AUTRES

## Le ministre Johnson face aux chefs syndicaux

La négociation sectorielle dans la construction, par exemple, devait amener la paix sur les chantiers. Or, elle a apporté la violence syndicale, les actes de vandalisme — comme à la Baie James — la corruption, l'enquête Cliche, l'inflation fabuleuse des coûts du stade olympique, etc. Dans le domaine de l'éducation, la paix devait être assurée par l'élimination des disparités, effectuée par la négociation sectorielle. Or, les écoliers et les collègues ont perdu des mois de cours et ont dû parfois reprendre leur année par suite des grèves à répétition de leurs enseignants. Dans les hôpitaux, les négociations sectorielles ont été d'autant plus néfastes qu'elles ont réduit les soins auxquels les malades ont droit et ont dans certains cas compromis leur santé.

Pourquoi en a-t-il été ainsi? La réponse franche et brutale, mais non académique, est que les syndicats étaient trop puissants. Ils pouvaient à peu près impunément braver leur employeur: le gouvernement. Ils l'ont fait et ils se proposent de le faire encore. Que fera alors le gouvernement québécois et, en particulier, le ministre du Travail Johnson? Ce n'est pas avec des déclarations de principe plus ou moins comminatoires, comme celles qu'il a faites au colloque, qu'il va influencer des syndicats maintenant bien aguerris. M. Johnson a déclaré en effet qu'il reconnaissait le droit de grève aux travailleurs et leur "responsabilité face à la santé publique". Mais, a-t-il ajouté, il y a "la responsabilité ultime de l'État d'assurer la santé publique".

Un ministre n'est pas un professeur d'université. Il ne peut se contenter d'énoncer de grands et beaux principes et de résoudre leurs contradictions dialectiques par un principe encore plus grand et plus beau qui les englobe et les fusionne dans une unité ineffable. "La responsabilité des travailleurs face à la santé publique" qu'est-ce que cela veut dire? Tout simplement qu'en 1972, par exemple, les grévistes ne respectèrent les "services essentiels" que dans 66 des 148 hôpitaux du Québec. "La responsabilité ultime de l'État d'assurer la santé publique" qu'est-ce que cela veut dire? Tout simplement que le gouvernement émet des injonctions dont les grévistes se moquent comme des menaces d'un vieillard gâteux et débile.

Le ministre Johnson est à la croisée des chemins. Ou bien, il s'en-

gage sur la voie du "préjugé favorable aux travailleurs" ou bien, il prend la voie de la défense du public. En d'autres termes, ou bien, il maintient la négociation sectorielle et le droit de grève dans les hôpitaux, ou bien, il abolit la négociation sectorielle et la remplace soit par des négociations décentralisées menées par chaque hôpital, qui devient ainsi maître et responsable de son budget, soit par tout autre moyen. Mais M. Johnson peut difficilement éliminer la grève s'il conserve la négociation sectorielle, c'est-à-dire s'il ne morcelle pas l'énorme pouvoir de marchandage des syndicats hospitaliers. C'est ainsi qu'il pourrait par exemple suspendre ou supprimer l'accréditation des syndicats qui font la grève dans un hôpital, sans affecter tout le système.

De toute façon, quelle que soit la méthode utilisée, la négociation sectorielle doit être supprimée au moins dans les hôpitaux. Car elle confère aux syndicats une force de marchandage telle que ce ne sont plus les élus du peuple, ministres et députés, qui fixent les budgets de l'État et, par conséquent, les impôts des contribuables, mais les syndicats des services publics et parapublics. M. Johnson est un homme intelligent et instruit. Mais un ministre doit être aussi un homme énergique. Le public, qui forme 100 pour cent des électeurs alors que les syndicats des services publics n'en forment pas 20 pour cent, ne lui pardonnerait pas d'avoir été veule.

Ivan Guay,  
"La Presse".

## Chrétien offre un pot-de-vin

Le ministre des Finances Jean Chrétien éprouve de graves difficultés en essayant de sauver la proposition de réduction de la taxe de vente contenue dans son budget d'avril, et il le mérite entièrement.

Sa dernière bévue, offrir aux Québécois un remboursement d'impôt parce que leur gouvernement provincial s'oppose à sa politique de la taxe de vente, est un exemple excellent d'une bonne idée mal réalisée, tout simplement parce qu'Ottawa persiste à ignorer ce qu'est la confédération...

Le Parlement devrait rejeter cette supercherie sans hésiter. Tout d'abord, c'est injuste pour les contribuables canadiens de l'extérieur du Québec: ils devront dépenser leur propre argent pour bénéficier des largesses fédérales, alors que les Québécois recevront l'argent sans obligation. C'est particulièrement injuste pour les Albertains. Ils ne bénéficient pas d'une réduction de la taxe de vente, parce qu'ils n'en ont pas. S'il faut dédom-

mager les Québécois, pourquoi pas les Albertains aussi?

Mais en second lieu, le plan de M. Chrétien est profondément injuste pour les habitants du Québec. Le remboursement va aller seulement à ceux qui ont payé des impôts au cours de la dernière année, excluant ainsi les plus pauvres, qui n'ont pas payé d'impôt et qui bénéficieraient le plus d'une réduction de la taxe de vente.

L'idée de réduire la taxe de vente au détail provinciale avec compensation de la part du gouvernement fédéral a été suggérée en premier par le trésorier ontarien Darcy McKeough. Quand M. Chrétien l'a mise dans son budget d'avril, cela semblait être un progrès dans la planification économique, puisqu'on disait que le ministre fédéral des Finances avait consulté les gouvernements provinciaux et obtenu leur consentement avec l'exception possible au Québec, avant d'annoncer la politique fédérale...

On a su, cependant, que la seule consultation de M. Chrétien avait été de simplement les informer de ses intentions. L'Ontario a accepté, de même que les quatre provinces maritimes, qui n'avaient rien à perdre puisqu'Ottawa offrirait le plein montant de la réduction de la taxe.

Mais les quatre provinces, de l'Ouest n'ont accepté qu'avec mauvaise volonté la politique fédérale, tout en la dénigrant comme une intrusion dans la juridiction provinciale, et le Québec a dit un non catégorique.

Le ministre québécois des Finances Jacques Parizeau a déjoué Ottawa en insistant pour que le montant total de la réduction de la taxe de vente soit appliqué selon les priorités de son gouvernement pour stimuler les industries mal en point du textile, du vêtement, des meubles et de l'hôtellerie.

Dans cette demande, M. Parizeau avait l'appui de tous les partis de l'Assemblée nationale du Québec, de même que celui des deux partis fédéraux de l'Opposition.

A un stage moins avancé du différend, M. Chrétien aurait pu céder avec grâce, reconnaissant que l'imposition de la taxe de vente au détail relève des provinces...

Mais il a été attiré dans un affrontement avec le Québec sur le sujet et il a perdu. Le remboursement d'impôt qu'il offre maintenant est un pot-de-vin politique vulgaire et immoral.

"The Toronto Star", le 18 mai.

## LA POSITION DU CANADA SUR LE DÉSARMEMENT



## PAROLE AUX LECTEURS

## A propos des caisses électorales des libéraux provinciaux

M. Aurèle Boily, C.A.,  
675, rue Scott,  
Alma.

Monsieur Boily,

Je n'ai pas l'habitude de donner suite aux réponses qui me sont servies dans ces colonnes. Cependant, je déroge parfois à cette habitude lorsque lesdites réponses pêchent un peu trop par leur aspect "insinuatif" (permettez, Monsieur Boily, que j'utilise ce néologisme pour qualifier votre écrit).

Première chose (procédons selon Descartes). Vous écrivez que je m'attaque à Monsieur Ryan, nouveau chef du Parti libéral du Québec. Rien n'est plus faux, Monsieur Boily. Je ne m'attaque pas à Claude Ryan, mais bien plutôt à sa conduite, à sa façon de voir certaines choses. Parmi celles-ci, il y a la limpidité, la transparence dont se targuait le même Ryan, lorsqu'il était éditeur au Devoir. Devenu chef du Parti libéral, voilà qu'ipso facto, il se résume, il recule... jusqu'au bord de l'abîme de la sempiternelle question du financement occulte des partis politiques.

Ce faisant, Ryan se place exactement dans la même lignée que tous ses prédécesseurs. Je crois, monsieur, qu'il y a là une nuance: je n'attaque pas l'homme Ryan, mais bien le

chef Ryan. Justement, ma maturité politique (c'est votre expression) est assez développée pour établir ce qui doit être établi. Je ne vois pas là non plus du négativisme. Est-ce négatif de vouloir, une fois pour toutes, que cesse le grenouillage qui entoure depuis trop longtemps le financement des diverses formations politiques qui existent et existeront au Québec? Honnêtement, je ne crois pas. On a pu voir où nous menaient "les dons faits dans l'ombre", "valeur" laquelle vous vous raccrochez avec force. Tout ce qui se fait dans l'ombre, Monsieur Boily, est ombrageux et engendre l'ombre. Qui mieux qu'un comptable agréé pourrait témoigner d'une telle évidence...

Deuxième point: la ques-

tion du déficit-Garneau vs le surplus-Ryan. Établisons tout de suite, Monsieur Boily, que je n'envie absolument pas "les beaux bills du Dominion", qui dorment temporairement, j'en suis sûr, en fiducie et qui proviennent de donateurs ombrageux. Le Parti québécois non plus, j'en demeure convaincu. De toute manière, je me demande bien ce que vient faire cette formation politique dans la question qui nous intéresse.

À ce chapitre, vous m'accusez de vouloir tromper la population en affirmant que le déficit-Garneau s'élève à \$200,000. Rien n'est plus faux, encore là, Monsieur. Moi, je ne vous accuse pas de malhonnêteté, mais je vous reproche votre ignorance. Allez faire

un tour à Québec, au Café du Parlement, et vous verrez bien, vous entendrez surtout, que les chiffres que j'avance sont "pas mal véridiques". Vous savez, Monsieur Boily, la colline de l'Assemblée nationale n'a pas que des oreilles: elle a aussi une bouche qui est d'habitude porteuse de réalités parfois difficilement vérifiables, soit, mais qui sont tout de même réelles. Lorsque vous affirmez que Monsieur Garneau a bénéficié de souscriptions d'environ \$300,000, vous avez à peu près raison. Cependant, les dépenses de son organisation se sont élevées à environ \$550,000.

Ghislain Bouchard,  
625, Sacré-Coeur,  
St-Félicien.

Le 17 mai.

## Les Italo-Canadiens fraternisent

Dans Le Quotidien du 18 mai 1978, à la page A 6 de "FOURRE-TOUT QUOTIDIEN", vous avez publié la photographie de la Mère de l'Année italienne et canadienne qui était nommée durant une soirée italo-canadienne organisée par le club CIAO (Club Italiano Armoniosi Orizzonti), à Alma.

Votre texte porte à confusion et laisse croire que Mme Kondrat, qui, c'est vrai, est la présidente

du club, a organisé cette

fête. La vérité, c'est que ce sont les Italo-Canadiens d'Alma, M. et Mme Giulio Corradetti, M. et Mme Giovanni Savastano et M. Antonio Garbugli, qui sont v.-prés., directeur et v.-prés. honoraire du CIAO, qui étaient les vrais organisateurs de cette soirée.

Il est vrai que l'activité était patronnée par le club CIAO dont le siège social est à Chicoutimi-Nord.

mais d'aucune façon les dirigeants de la région du Saguenay ne se sont occupés de cette organisation.

Comme présidente du Club italien CIAO, je félicite tous les organisateurs de cette rencontre des deux cultures, car la fête était une des meilleures de notre association.

Club Italiano  
Armoniosi Orizzonti,  
Mme A. Kondrat,  
226, des Champs,  
Chicoutimi-Nord.

## Conseil de Chicoutimi

# La main à la pâte en un premier temps et par la suite à la garde

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Autant l'assemblée de la semaine dernière des conseillers municipaux chicoutimiens avait été houleuse et laborieuse, autant celle d'hier soir fut expéditive et relativement calme.

En moins de deux heures trente, en effet, les élus municipaux ont réussi à élucider un ordre du jour garni de plus de 60 items, et c'est à peine si quelques

conseillers ont pu, à deux reprises, croiser le fer, comme pour ne pas perdre définitivement la "main".

Il faut dire que le conseil avait décidé de poursuivre, après l'assemblée publique, ses délibérations à huis clos, pour aborder des sujets pouvant justement raviver certaines tensions internes.

On devait notamment profiter du huis clos pour revoir la résolution dans laquelle la majorité des

conseillers blâmaient le maire et le conseiller Serge-Jean Fillion de leur absence lors de l'adoption du programme d'immobilisations de l'année.

C'est d'ailleurs cette controversée résolution qui fut la principale cause de l'assemblée particulièrement animée de la semaine dernière.

Or, hier, le conseiller Roger Corneau proposa d'annuler sine die la résolution,

et ses confrères décidèrent qu'il était préférable d'en discuter au préalable à huis clos.

Détail intéressant: l'équipe de la télévision communautaire était absente hier.

### Logements

Le débit s'est subitement élevé lorsqu'il fut question d'une pétition pilotée par l'AFEAS du secteur Saint-Antoine, pétition qui demandait que les seize logements publics prévus sur la rue Legrand soient érigés dans un autre coin de Chicoutimi.

Les contribuables du secteur jugent suffisants les 54 logements qui y sont déjà construits (rue Legrand), et indiquent que la circulation est déjà très dense à cet endroit.

La pétition ajoutait qu'on ne veut plus "ce genre d'habitation dans la paroisse", et que compte tenu du besoin très grand de ce genre de logement, on proposait d'ériger les seize logements et les 32 autres obtenus récemment de la Société d'habitation du Québec de façon équitable dans chaque paroisse de la ville.

Le maire Girard opina alors qu'il fallait prendre en considération la demande, et examiner s'il était possible de modifier sans trop de conséquence, le projet déjà accepté par la SHQ. La proposition provoqua un échange sec entre son auteur et le conseiller responsable de l'Office municipal, Jean-Paul Régis, lequel s'y objectait en indiquant que le dossier ne pouvait être révisé selon la SHQ.

Après quelques interventions, il fut décidé de discuter du cas avec les fonctionnaires gouvernementaux concernés, à l'occasion d'une rencontre à Québec vendredi.

### SEES

Plus tard, ce fut au tour du conseiller Réjean Gaudin de s'élever contre une proposition qui visait à suggérer à l'organisme qu'il préside, la Société d'expansion économique, la nomination de M. Roch Boivin au conseil d'administration, en remplacement de Fernand Brassard, décédé récemment.

M. Gaudin accusa indirectement le principal proposeur, le conseiller Serge-Jean Fillion, de vouloir politiser les nominations au sein de la SEES, en dépit des règlements de l'organisme.

Quoiqu'il en soit, la proposition fut battue et le SEES, poura, tel qu'elle l'a décidé récemment, chercher un remplaçant ailleurs que dans la liste que lui proposait il y a quelques mois le conseil municipal.



COMITE CONTESTATAIRE — Pour accélérer le processus de négociation entre l'Ordre des dentistes du Québec et le gouvernement québécois, un comité de soins

dentaires vient de se former à Chicoutimi. Réunis pour la première fois hier, les participants ont élaboré divers moyens d'action.

## Comité des soins dentaires

# Un pas en vue de régler le conflit entre dentistes et gouvernement

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Les dentistes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, majoritairement désengagés du programme de soins dentaires de la Régie de l'Assurance-maladie, seront peut-être heureux d'apprendre qu'un comité des soins dentaires vient de prendre naissance à Chicoutimi. Appuyé par le Centre local de services communautaires (CLSC) Saguenay-Nord, ce comité qui n'est pas le premier du genre à se former au Québec, se dit soucieux d'accélérer le règlement du conflit qui persiste depuis plusieurs mois entre le gouvernement québécois et les dentistes. Le comité a donc décidé de mettre sur pied une campagne de sensibilisation et d'information auprès de la population.

Pour accélérer le processus de négociation, la vingtaine de participants qui se sont déplacés pour assister à cette soirée d'information, se sont mis d'accord pour entreprendre certains moyens d'actions au cours de l'été quitte à amplifier leurs gestes à l'automne, si la situation conflictuelle persiste.

Ainsi, le comité tiendra probablement quelques conférences de presse pour informer la population. Les membres s'attarderont également à faire connaître les moyens de remboursement possibles, même s'ils ne sont que partiels. De plus, une pétition devrait prochainement circuler dans divers milieux pour démontrer au gouvernement le mécontentement ressenti.

Par ailleurs, le comité a soulé la possibilité d'inciter les gens à exiger des reçus des dentistes dans le but de

contrôler leurs revenus. Enfin, la possibilité d'organiser un boycottage téléphonique auprès des dentistes pourrait se concrétiser.

### Mise au point

Le comité de soins dentaires a tenu à démentir l'Ordre des dentistes qui assure que le désengagement n'atteint pas les assistés sociaux ni les enfants de moins de 14 ans, puisque le gouvernement ne rembourse qu'une partie des coûts. De plus, les animateurs ont vivement critiqué le gouvernement québécois qui "persiste" à dire que les services sont gratuits.

Les conséquences sont nombreuses pour les familles à faible revenu et pour les assistés sociaux. Non prévus aux budgets familiaux, ceux-ci doivent assumer la différence des coûts, alors que les délais de remboursement sont assez longs.

### Reclamations

D'accord pour affirmer que le litige actuel entre le gouvernement québécois et les dentistes leur causent des préjudices graves, les participants à cette réunion ont proposé quelques solutions temporaires. D'abord, que les dentistes assurent le crédit des soins offerts aux assistés sociaux et aux enfants de moins de 14 ans, jusqu'à ce que le gouvernement les rembourse. Que tous les services soient assurés et ce, non seulement pour les dents du "sourire" et enfin, que le gouvernement légifère rapidement pour régler le conflit.

## Séparatisme

# Mise en garde de Claude Ryan

GRAND'MERE (PC) — Parlant hier devant les membres de l'association libérale de La Voilette, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a affirmé, que les Québécois ne voulaient pas s'orienter vers la séparation, mais qu'ils insistent vers un "renouveau" dans la confédération canadienne.

Devant une assistance de près de 400 personnes, l'ancien directeur

du Devoir a traité des principaux objectifs de son parti pour assurer la prise du pouvoir de cette formation politique, qui "devra devenir une institution attrayante pour les Québécois".

M. Ryan a affirmé que les gens, lors de la tenue du référendum, ne devront pas se laisser leurrer par les grandes idéologies du Parti québécois qui, selon lui, gouverne de façon improvisée.

Au cours des prochaines semaines, le Parti libéral verra à former diverses commissions d'études.

"Le PQ se dirige lentement mais sûrement vers les politiques de l'Union nationale, ce qui constitue un recul pour les Québécois", a dit encore M. Ryan.

## Pointe-aux-Trembles

# Concentrations de gaz de marais

MONTREAL (PC) — La municipalité de Pointe-aux-Trembles, à l'est de l'île de Montréal, a retenu les services d'une firme spécialisée pour découvrir les raisons de la présence de fortes concentrations de gaz de marais dans un secteur situé près du fleuve et de la 39e Avenue.

Ces gaz, qui sont provoqués par un phénomène de décomposition quelconque de matière organique, sont

évacués dans un égout collecteur et s'échappent par des trous d'hommes de certaines artères de la municipalité.

Voilà pourquoi, depuis le lundi 22 mai dernier, plusieurs extrémités de rues situées au sud de la rue Notre-Dame étaient fermées à la circulation. Certains citoyens constatant qu'ils ne pouvaient obtenir d'information à ce sujet se sont adressés aux médias d'information.

"Nous ne voulons pas créer de panique au sein de la population", nous a dit le responsable des relations publiques à la municipalité de Pointe-aux-Trembles, M. Fortier. En fin d'après-midi, lundi, la municipalité devait prendre connaissance des résultats des recherches effectuées par la firme spécialisée et faire le bilan. Toutefois, le fonctionnarisme étant ce qu'il est, il a été impossible de communiquer avec M. Fortier après 16h45.

## Menten

# Nouveau procès

LA HAYE (Reuter) — La Cour suprême des Pays-Bas a ordonné lundi un nouveau procès pour le millionnaire Pieter Menten, condamné à 15 ans de prison en décembre pour crimes de guerre.

La cour a estimé que le tribunal d'Amsterdam ne s'est pas suffisamment penché sur la question de savoir si Menten a déjà été jugé dans le passé sous ces mêmes chefs d'accusation.

En attendant ce nouveau procès, Menten, qui a eu 79 ans vendredi dernier, restera en prison. Menten avait été condamné à 15 ans de prison en vertu des lois néerlandaises sur les crimes de guerre, pour sa participation au meurtre collectif de 28 Juifs polonais en juillet 1941, dans le village de Podgrodots.

Le millionnaire avait rejeté ces accusations, affirmant qu'il s'agissait d'un coup monté contre lui par les services de sécurité soviétiques.

Son procès, qui a duré huit mois, avait permis à des témoins d'URSS et de Pologne de l'identifier en tant que responsable du massacre de Podgrodots.

Il avait été acquitté sur un autre chef d'accusation, concernant un message commis dans le village voisin d'Urich, en août 1941.

### Clinique pénitentiaire

Un nouveau procès va avoir lieu, cette fois-ci à La Haye. Depuis janvier 1977, peu après son extradition de Suisse où il avait fui, Menten est détenu à la clinique pénitentiaire de Scheveningue.

Sa fuite en Suisse, en novembre 1976, au moment où on allait l'arrêter, avait causé une crise au gouvernement et sérieusement embarrassé le ministre de la Justice, M. Andreas Van Agt, l'actuel premier ministre.

## Etudes universitaires

# Rattrapage des francophones

MONTREAL (PC) — L'effort de rattrapage entrepris par les universités francophones ne doit, sous aucune considération, être stoppé, à un moment où les Québécois de langue française sont toujours proportionnellement deux fois moins nombreux que leurs concitoyens de langue anglaise à accéder aux études universitaires.

Cette mise en garde, qui constitue une critique à peine voilée des restrictions budgétaires imposées par l'Etat aux universités, constitue un des thèmes majeurs développés par un sous-comité conjoint de la planification de l'Université de Montréal, dans un rapport préparé par la Commission d'étude

sur les universités (CEU). Le rapport n'est toutefois pas final: il devait être soumis lundi à l'assemblée universitaire alors que mardi, c'est le Conseil universitaire de l'université qui l'approuvera ou y apportera des modifications.

Dans le résumé du mémoire de plus de 100 pages, le sous-comité chargé de la planification, dirigé par M. Jacques Brazeau, professeur titulaire en sociologie et vice-doyen aux études supérieures, réaffirme le caractère pluraliste du réseau universitaire québécois et répond à certaines questions posées par la CEU en exprimant sa croyance en un ensemble d'universités offrant généralement les mêmes ensei-

gnements de base au niveau du premier cycle.

### Contre l'égalisation des ressources

Par ailleurs, si elle admet que "dans les faits", certaines institutions ont bénéficié d'une période de développement plus longue que d'autres et disposent aujourd'hui d'une plus grande concentration de ressources, l'Université de Montréal ne croit "nullement souhaitable" une égalisation des ressources.

L'argument qui pousse l'Université de Montréal à ne pas appuyer une égalisation des ressources est celui voulant que tout le réseau demeure en situation de rattrapage.

### La recherche

Reprenant une opinion qu'elle a déjà exprimée, l'Université de Montréal déplore le fait que le domaine de la recherche soit présentement caractérisé par un désabusement et un désenchantement liés à un climat d'incertitude et de méfiance mutuelle entre les chercheurs et l'Etat.

"Cela nuit à nos institutions vu leur retard et à la nôtre dont la percée se manifestait depuis quelques années aux plans national et international", estime le comité conjoint qui déplore aussi que la recherche universitaire ne fasse pas partie du mandat de la CEU, vu qu'une autre commission gouvernementale traite de la politique de la recherche au Québec. Les auteurs du rapport souhaitent à tout le moins qu'il y ait concertation entre les deux commissions.

### CSN

# Démenti de Pépin

MONTREAL (PC) — M. Marcel Pépin, l'ancien président de la CSN, n'a pas l'intention d'abandonner le syndicalisme pour se lancer dans la politique municipale à Montréal.

M. Pépin, qui occupe maintenant la fonction de conseiller spécial auprès de l'exécutif de la CSN, a démenti, lundi, qu'il aspirait à devenir le candidat du RCM à la mairie de Montréal en vue des élections du 12 novembre prochain.

"Je ne suis pas intéressé", a-t-il déclaré. Ce qui ne l'empêche toutefois pas d'être membre du RCM-Notre-Dame-de-Grâce et d'être délégué de ce quartier au conseil général du parti.

C'est à la fin du mois de septembre seulement que les militants du RCM seront invités, lors d'un congrès, à choisir celui qui briguera les suffrages à la mairie sous leur étiquette. Mais, en attendant, les rumeurs vont bon train.

## Municipalités

# Importance de trouver ensemble un terrain d'entente

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, s'est entretenu pendant près de quatre heures, lundi, avec son homologue fédéral, M. André Ouellet, au sujet du programme fédéral d'aide aux municipalités.

A l'issue de la longue séance, les deux ministres ont admis que des progrès avaient été accomplis, mais qu'ils devront se rencontrer de nouveau pour régler les problèmes demeurés en suspens.

Le nouveau programme fédéral, annoncé il y a deux semaines, élargit l'éventail des projets ayant droit aux subsides fédéraux tels que centres récréatifs, arenas, garderies et bibliothèques. Le fédéral a prévu des crédits de

\$250 millions à cette fin pour l'exercice financier 1979 dont \$78.5 millions pour le Québec.

Le ministre des Affaires municipales québécois a accusé son homologue fédéral de vouloir intervenir dans les affaires de la province en promettant de remettre ces subventions directement aux municipalités pourvu que Québec sanctionne les projets soumis par ces dernières.

Selon M. Tardif, cette façon de procéder aurait pour effet d'accroître les pressions sur le gouvernement québécois. Il s'oppose également à ce que Ottawa fasse affaires directement avec les municipalités.

M. Ouellet a nié qu'Ottawa tentait de passer outre aux gouvernements provinciaux.

3895 boul. Talbot  
Chicoutimi  
TEL.: 549-7334

les Jardiniers  
paysagistes  
Spécialistes en aménagement de parterres résidentiels et industriels

MAINTENANT ASSOCIES AVEC:  
Les Entreprises Du-Grave  
Structure - Entretien commercial - Entrepreneur - Paysagiste

COMPTABLES GÉNÉRAUX  
LICENCIÉS (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE,  
POLIQUIN ET CIE C.G.A.

121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717  
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A. synd. GABRIEL LAPOINTE C.G.A.  
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. synd. PIERRE POLIQUIN C.G.A.

DENIS GRENIER C.G.A.

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## REVUE ANNUELLE

L'Escadrille 799 des cadets de l'air de Chicoutimi tenait, en fin de semaine, sa 7e revue annuelle sous la présidence du Lt-colonel Y. Durocher, chef des services administratifs à la base de Bagotville. On a également profité de la circonstance pour remettre trophées, médailles et grades aux plus méritants. Sur la photo du haut, l'adjutant-chef Sylvain-Léo Tremblay reçoit des mains du capitaine Boissonneault, officier de secteur, la médaille Strathcona, comme meilleur cadet de l'escadrille.

Dans la longue liste des autres trophées, on remarque celui offert au meilleur sous-officier et remporté par l'adjutant-maître Jacques Nadeau, celui pour la meilleure moyenne académique, le sergent Julien Boivin, celui du meilleur cadet de la section de précision, le caporal Eric Harvey, celui du meilleur cadet de la section fanfare, à l'adjutant-maître Jacques Nadeau, celui pour la meilleure tenue militaire, le cadet Gilles Villeneuve, celui pour la meilleure cadette, Gisèle Saulnier, et enfin, une série de diplômes et de médailles.

La cadette recrue de l'année a été Lucie Tremblay qui, reçoit son trophée des mains du représentant de la ville de Chicoutimi, le conseiller Jean-Paul Régis (notre photo du bas) et la meilleure recrue chez les garçons est le cadet Pierre Godbout.



## CURE DEVENU FEMME

Un curé de l'Eglise d'Angleterre devenu femme par suite d'une opération a démissionné parce que la loi de cette église interdit le sacerdoce au beau sexe.

Toutefois, aux yeux de la loi britannique, il demeure un homme, car selon un porte-parole de l'état civil, il n'est pas possible de modifier l'extrait de naissance. Le synode de l'Eglise d'Angleterre doit se prononcer, cette année, sur l'éventuelle admission des femmes au sacerdoce.

## PRODIGIEUSE MACHINE

Le corps humain, mâle ou femelle, contient autant de follicules (petit sac membraneux d'où sort un cheveu) que celui du chimpanzé.

## AUJOURD'HUI

Il y a 11 ans aujourd'hui, le 30 mai, la province orientale du Nigeria se déclarait indépendante sous le nom de République du Biafra. Mais, au bout de trois années de guerre cruelle, le Biafra fut vaincu et réintégré à l'Etat dirigé par le régime de Lagos.

1969 — Grève générale en Argentine à la suite d'affrontements entre police et étudiants.

1965 — Vivian Malone est la première étudiante de race noire à recevoir un diplôme de l'Université de l'Alabama.

1961 — Assassinat du dictateur dominicain Rafael Trujillo.

1942 — Raid massif (1.000 bombardiers) de la RAF sur Cologne.

1919 — La Grande-Bretagne cède une partie de l'ex-sud-ouest africain à la Belgique.

1896 — Premier accident d'automobile enregistré, à New York.

1431 — Jeanne d'Arc est brûlée vive à Rouen, sur la Place du marché.

Il est né un 30 mai: Le clarinettiste de jazz américain Benny Goodman (1903).

## A L'ECOLE POLYVALENTE DOMINIQUE-RACINE

Les étudiants et le personnel de l'école polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi invitent la population à aller vivre quelques bons moments avec eux, demain soir, à compter de 19h00. On pourra assister à des démonstrations de boxe, de karaté, d'haltérophilie; visiter les ateliers, une exposition de certaines réalisations des étudiants et enfin quelques pièces de théâtre composées et jouées par des étudiants vous feront passer d'agréables moments.

## CUEILLETTE DE BLEUET

Le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec annonce l'acceptation du projet de cueillette du bleuët sauvage pour l'été '78. Travail-Québec, par le biais de son service de son placement étudiant, versera la somme de \$88,000 en subventions, aux quelque 500 étudiants participant à la cueillette du bleuët en forêt. Les détails de ce programme seront communiqués au cours des prochaines semaines.

## CONSEIL DE L'INTERCOOPERATION

L'assemblée générale annuelle du Conseil de l'intercoopération du Saguenay-Lac-St-Jean aura lieu demain, au Collège de Jonquière, 65, rue St-Hubert, à l'amphithéâtre Salle 310-2. L'assemblée débutera à 18h30 par l'inscription des délégués. Tous les représentants des secteurs coopératifs et para-coopératifs sont invités à y assister.



## DESSINS A LA CRAIE

Quelque 200 jeunes garçons et filles ont ainsi participé, en fin de semaine à Dolbeau, au concours de dessins à la craie sur le pavé du boulevard Commercial. Le thème de ce concours était "Ton Eglise a 100 ans" et l'objectif était de souligner évidemment le centenaire du diocèse de Chicoutimi. Deux fillettes s'affaîrent ici à leur oeuvre sous le regard de Mme Suzanne-B. Niquet, maire de Dolbeau, et de M. Henri-Paul Auger, président des Fêtes de la jeunesse.

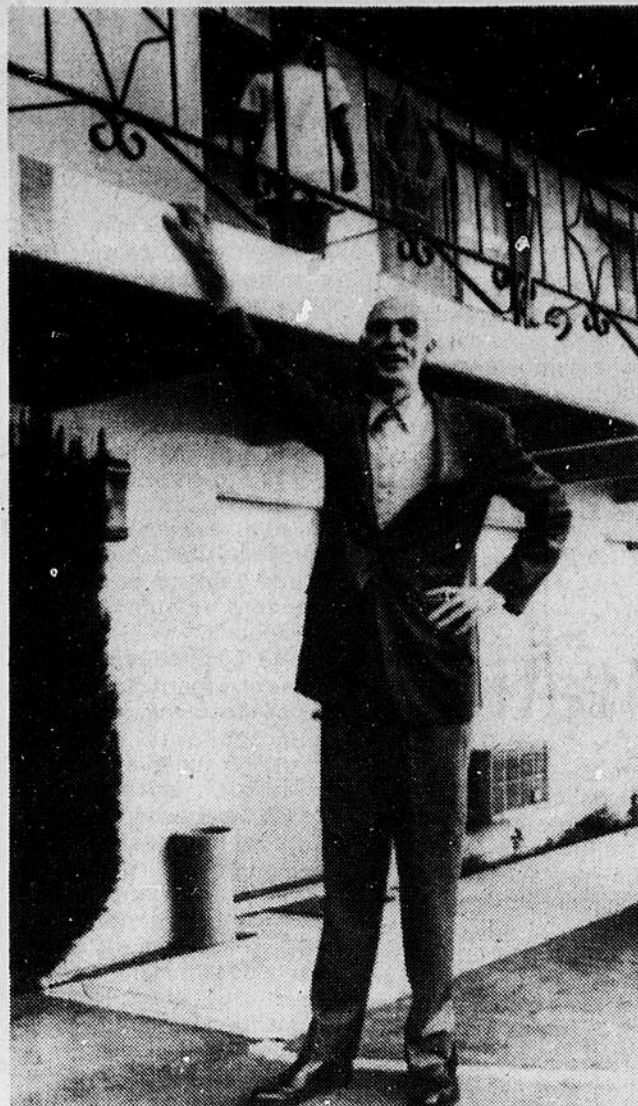
## LA VOCATION RELIGIEUSE DISPARAIT

Le nombre des candidats à la prêtrise a dramatiquement diminué en Italie. Le pays avait 43,538 prêtres en 1961, alors que la population dépassait juste les 50 millions d'habitants, mais il n'en a plus aujourd'hui que 40,886, bien que la population ait augmenté de cinq millions d'âmes. Dans la même période, le nombre des séminaristes est tombé de 3,673 à 1,647.



## L'ESCADRILLE 846 RICHELIEU DE DOLBEAU-MISTASSINI

Plus d'un millier de personnes ont assisté, samedi soir, au centre sportif de Dolbeau, à la revue annuelle de l'Escadrille 846 Richelieu des cadets de l'air de Dolbeau-Mistassini, fondée il y a 18 mois et comptant 75 membres dont 25 dans la section des filles. On a remis, à cette occasion, la charte et le drapeau à cette nouvelle escadrille. Le corps de musique de l'Escadrille 634 de Jonquière, sous la direction de l'adjutant-maître Sylvain Cloutier, a en outre, donné une démonstration de son savoir-



## DECES DU PLUS GRAND

Henry Hite, ancien acteur de Vaudeville qui affirmait être l'homme le plus grand du monde, est mort à l'âge de 63 ans des suites de troubles cardiaques et hépatiques. Hite prétendait mesurer 2 m 95 (8 pi. 2 po.) mais le livre Guinness des records affirme que sa taille était de 2 m 21 (7 pi 6 3/4 po.). A sa naissance, il avait une taille normale mais à l'âge de neuf ans, il s'était mis brutalement à grandir. Les médecins avaient prescrit des rayons ultraviolets pour tenter de régler le fonctionnement de la glande pituitaire. Il n'y eut qu'une séance, les rayons formèrent une zone de calvitie sur sa tête. Il avait réglé ses problèmes de transport en faisant supprimer les sièges-avant de sa Volkswagen.



## AUX SERVICES PEDAGOGIQUES

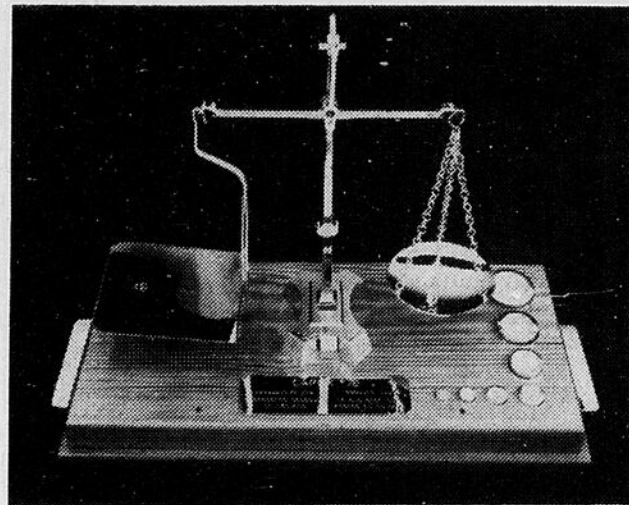
M. Gérard Tremblay vient d'être nommé au poste de directeur des services pédagogiques du Collège de Chicoutimi. Depuis août 1974, M. Tremblay était principal à l'école polyvalente Charles-Gravel du secteur nord de Chicoutimi.

## ELECTIONS DU PLQ

C'est le dimanche 11 juin, à 10h00, en la salle Camaro de St-Bruno dans le comté du Lac-St-Jean, qu'auront lieu des élections aux différents postes du comité exécutif de l'association libérale locale. A cette occasion, on procédera à l'élection d'un président ou présidente; d'un vice-président, d'un vice-président, d'un trésorier et de deux conseillers de moins de 25 ans, dont une femme et un homme. Tous les membres en règle auront droit de vote à chaque poste électif du comité exécutif. Pour être éligible au poste de président, un candidat doit déjà avoir fait partie de l'association pendant un an; pour les autres postes, les candidats doivent être membres de l'association depuis au moins trois mois. Les personnes qui désirent poser leur candidature pourront se procurer un bulletin de candidature en s'adressant à la personne suivante: Mlle France Bouchard, St-Nazaire, comté du Lac-St-Jean.

## AU CLSC DES PRES-BLEUS

Le conseil d'administration du CLSC des Prés-Bleus a nommé récemment le Dr Léopold Rivierin, comme directeur général intérimaire. Le Dr Rivierin entrera en fonction aujourd'hui. Actuellement chef du Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Roberval, il cumulera les deux fonctions selon des modalités encore à préciser. Les démarches nécessaires seront entreprises au cours des prochaines semaines de manière à combler ce poste de façon permanente.



## POUR LES PHILATELISTES

Le prix décerné au grand gagnant de CAPEX'78, le Prix du ministre des Postes, est une reproduction intégrale d'un pèse-lettres traditionnel du bureau des postes canadiennes. Cette exposition philatélique internationale de \$50 millions se déroulera à Toronto du 10 au 18 juin. Le pèse-lettres avec poids qui fonctionne véritablement, est une création de Frank X. Phillips de Elora en Ontario, lequel a mis huit semaines pour l'achever. Il pèse neuf livres et ses dimensions sont de 18" X 18" X 8". Plus de 600 philatélistes de par tout le monde se disputeront les prix accordés lors de CAPEX'78, tenue dans la bâtisse Automative Building sur les terrains de la foire canadienne nationale à Toronto.

## MESURES D'URGENCE EN FORET

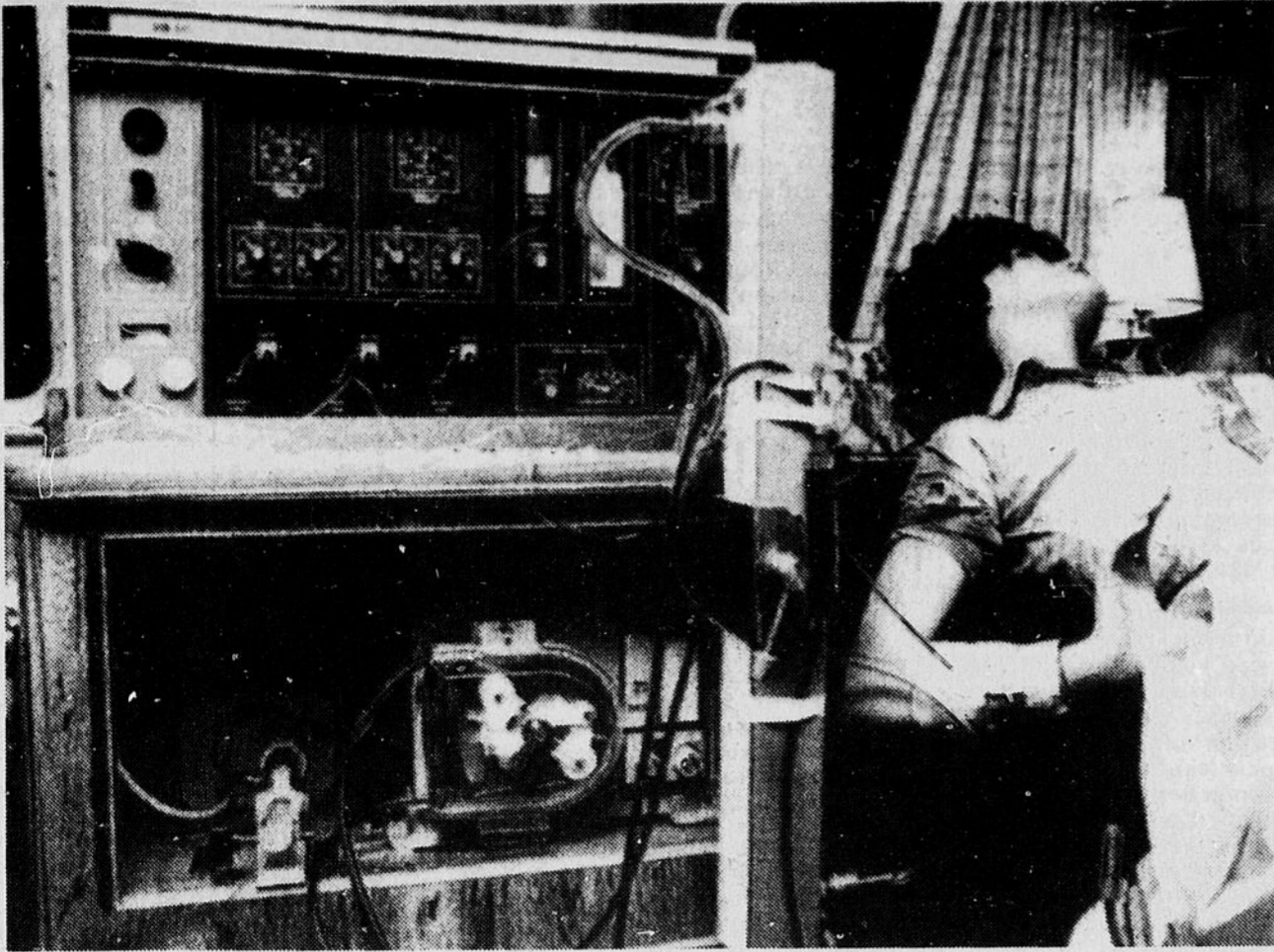
Le service de l'information du ministère des Terres et Forêts du Québec vient de publier un dépliant intitulé "Mesures d'urgences touchant la circulation et le séjour en forêt". Préparé en collaboration avec le service de la protection contre le feu, ce dépliant-couleurs illustre notamment la carte de la délimitation des forêts dans le cadre de ces mesures. On y retrouve aussi des renseignements relatifs aux implications de ces mesures ainsi que les conseils pertinents en matière d'utilisation du feu en forêt. On peut obtenir des exemplaires de ce dépliant en s'adressant soit à la Société de conservation de la région ou, encore, au service de l'information, ministère des Terres et Forêts, 200-B, Chemin Ste-Foy, Québec; G1R 4X7.

## AU CLUB PHOTOS DE CHICOUTIMI



Mme Pierrette St-Hilaire a été élue récemment présidente du Club photos de Chicoutimi, pour l'année 1978-79, succédant ainsi à M. Thomas Parent. Les autres membres de l'exé-

cutif sont: MM. Louis Gagné, vice-président, Michel Tremblay, coordonnateur; Jules Tremblay, trésorier, et Mme Louise Landry, secrétaire.



**DIALYSEUR ROULANT** — Tous les Manitobains intéressés pourront désormais se porter acquéreur d'un appareil à dialyser et le faire installer dans leur propre roulotte. Une firme de Winnipeg a récemment offert à son éventuelle clientèle la possibilité d'installer un dia-

lyseur dans leur roulotte. Les vacanciers invétérés pourront subir leur traitement tout en ne se privant pas d'agréables vacances en compagnie de leur famille.

(Téléphoto PC)

**Dossier de la Cie Texaco**

**Documents difficiles à obtenir**

QUEBEC (PC) — Le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. René Blondin, ne s'est pas présenté hier, comme il avait été requis de le faire, devant le juge René Beaudry, du Tribunal du Travail.

M. Blondin avait été convoqué par ordre de la Cour dans le dossier de la société Texaco qui doit répondre d'une accusation d'infraction aux dispositions anti-briseurs de grève contenues dans le Code du travail.

Il avait été en outre requis d'apporter avec lui au moment de son témoignage les archives relatives à l'adoption et à la sanction de ce projet de loi intervenues l'une et l'autre en décembre dernier.

Le témoignage du secrétaire de l'assemblée, responsable et gardien des archives, avait été réclamé par la société Texaco dont les procureurs espèrent pouvoir établir que l'adop-

tion de cette loi n'a pas été régulière.

**Pas de réaction...**

Or, hier, lundi, M. Blondin s'est abstenu d'opter à l'ordre du juge Beaudry et était à ses bureaux de l'Assemblée nationale à Québec où il attendait en vain les réactions du tribunal et des avocats des parties.

Dans cette affaire, le secrétaire agit avec l'appui de l'Assemblée ou du moins de son président, M. Clément Richard, qui, dans une lettre adressée au président du tribunal le 26 mai dernier faisait valoir que nul officier de l'assemblée n'est autorisé à se départir des documents dont il est le responsable sans la permission expresse de la majorité.

Outre cela, M. Richard évoquait la doctrine plus que centenaire de la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire et de l'indépendance dont ils doivent

jouir l'un par rapport à l'autre.

**Accusation**

Il n'empêche que techniquement, l'attitude du secrétaire général de l'Assemblée nationale donne ouverture à une accusation d'outrage à magistrat, celle qui est prévue au Code de procédure civile.

Par ailleurs, selon les observateurs près de la présidence de l'assemblée, on fait observer que le juge Beaudry, s'il devait persister à convoquer M. Blondin et s'il devait prendre des sanctions contre lui, s'exposerait aux représailles de l'Assemblée nationale qui pourrait ordonner à son sergent d'armes d'exercer contre le magistrat un mandat d'amener.

On explique que la seule façon pour les parties à cette cause d'obtenir les documents demandés serait par voie de requête à l'Assemblée nationale.

**Remboursement de la taxe de vente**

**Joe Clark félicite Claude Ryan**

MONTREAL (PC) — Selon le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, le projet de remboursement direct aux contribuables de la taxe de vente "a donné une occasion en or aux péquistes" pour faire avancer leurs menées séparatistes.

"Mais la défense unanime des droits provinciaux adoptée par tous les partis politiques du Québec a empêché M. Lévesque d'utiliser l'arme que lui a fournie M. Trudeau

pour détruire l'idéal fédéraliste", a lancé M. Clark, dimanche, devant un millier de partisans.

Le chef tory a également félicité le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, pour s'être opposé à l'intention déclarée du ministre fédéral des Finances Jean Chrétien de verser \$85 à chacun des contribuables, par-dessus la tête du gouvernement québécois.

"Si les libéraux de M. Ryan avaient été aussi silencieux dans la défense des droits provinciaux que les libéraux fédéraux, a-t-il dit, cela aurait été une victoire pour René Lévesque."

Selon M. Clark, la montée du séparatisme au Québec est la conséquence directe du mépris du gouvernement Trudeau pour les droits des provinces.

**Commissaires d'école  
Plus de 850 postes  
à combler en juin**

QUEBEC (PC) — Quelque 850 postes de commissaire d'école seront à combler le mois prochain au Québec.

Les mises en candidature auront lieu le 5 juin, une semaine avant le scrutin, sur le territoire de quelque 190 commissions scolaires locales hors de l'île de Montréal.

Ces commissions scolaires ont l'obligation de remplacer le tiers de leurs commissaires.

Un communiqué du ministère de l'Éducation publié lundi rappelle les conditions auxquelles doivent répondre les candidats:

- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Être de citoyenneté canadienne;
- N'être frappé d'aucune incapacité légale;
- Être domicilié sur le territoire de la municipalité scolaire depuis au moins six mois avant le jour de la mise en candidature.

Lors des élections scolaires de 1977, 605 commissaires furent élus par acclamation alors que seulement 267 le furent par scrutin.

A ces mêmes élections, un total de 176 femmes ont été élues ou réélues dans 108 commissions scolaires.

**Deux poids,  
deux mesures**

MONTREAL (PC) — L'attitude du gouvernement fédéral dans le conflit sur la taxe de vente démontre "une refus presque pathologique de voir quelque chose de bon dans le gouvernement — péquiste".

C'est ce qu'a affirmé dimanche le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, devant les membres du Congrès national des Italo-Canadiens.

Selon le chef du NPD, les libéraux ont fait preuve de souplesse dans leurs négociations sur la taxe de vente avec les autres provinces mais pas avec le Québec.

"Par exemple, ils (les fédéraux) ont donné plus d'argent aux provinces Maritimes qu'aux autres, mais ils n'ont eu aucune bonne volonté pour le Québec", a-t-il déclaré.

Selon M. Broadbent, cette dispute est devenue un conflit de personnalités. "au moins sur la scène fédérale", et Ottawa devrait verser les \$186 millions litigieux directement au trésor québécois.

**A la mémoire du patriote  
que fut "Jos Montferrand"**

HULL (PC) — Le gouvernement du Québec a inauguré hier à Hull un centre administratif nommé "Edifice Jos Montferrand".

C'est le député de Hull et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Mme Jocelyne Quéllette, qui a dévoilé la plaque commémorative de l'édifice de 11 étages, situé à l'ombre du vaste complexe des immeubles fédéraux de la Place du portage.

Dans son allocution, Mme Quéllette a déclaré qu'on avait choisi de dénommer l'immeuble abritant les principaux services offerts par le gouvernement du Québec dans la région de Hull, à la mémoire "de ce grand patriote de l'Outaouais que fut Jos Montferrand".

Jos Montferrand, qui a vécu de 1802 à 1864, a passé la majeure partie de sa vie à Montréal et dans l'Outaouais, où il a été conducteur et guide flottage, ainsi que contremaître au service des marchands de bois.

**Force herculéenne**

Selon l'historien Benjamin Sulte, Jos Montferrand, doué d'une force herculéenne, défendit notamment la population francophone de l'Outaouais contre le harcèlement des bandes de "Shiners", bandes composées d'Orangistes et d'Irlandais impliqués dans l'industrie forestière.

"Pour lui, les sentiments de justice, de loyauté et de droit s'exprimaient à travers son ardeur à défendre ses compatriotes constamment attaqués dans leur foi, leur langue et leurs biens matériels", a dit Mme Quéllette.

**Félicitations au gouvernement**

Par ailleurs, le président de la Société historique de

l'ouest du Québec, M. Jean-Marie Bourgoin, a félicité le gouvernement québécois pour son initiative, rappelant que les francophones ont eu fort à faire pour s'implanter dans l'Outaouais et pour y obtenir justice.

Au cours de la cérémonie d'inauguration de l'édifice, participaient également M. Serge Lebel, bien connu dans la région pour sa personification de Jos Montferrand à l'occasion du festival annuel des "raftsmen".

**FESTIVAL DU  
HOMARD**

**HOMARD  
FRAIS,  
BOUILLI  
OU GRILLÉ \$6.50**



Québec, Chicoutimi, Rimouski, Trois-Rivières, Sept-Îles



#2990

#2972

**Pourquoi pas vos soutiens-gorge?**

N'avez-vous pas déjà souhaité que les soutiens-gorge soient mieux adaptés à la mode?

Créations Daisyfresh est aussi de cet avis. C'est pourquoi nous concevons nos dessous de la même façon que les créateurs de mode créent leurs vêtements. Notre collection Nuance\* en est un exemple parfait. Le modèle #2990 de Nuance\* a été créé dans le même esprit que l'aurait été un vêtement haute-couture: rien n'a été négligé pour que vous soyez parfaitement à la mode tout en étant parfaitement confortable. C'est un soutien-gorge élégant, féminin et délicat qui vous donne une allure irrésistible. En blanc ou beige. A 32-36, B 32-38, C 34-38, D 34-36. Prix sugg.: \$12.00.

Le modèle #2972 de Nuance\* est un tout nouveau dessous-mode

conçu pour la femme qui désire un maintien efficace mais léger. Les bonnets sans couture en simplex de polyester et enjolivés de dentelle de nylon de Calais créent une ligne naturelle et douce. Il embellit les robes les plus belles. En blanc ou beige: A 34-36, B 34-38, C 34-38, D 34-38. Prix sugg.: \$10.00.

Le modèle #2962 de Nuance\* est un soutien-gorge destiné à la femme qui désire des lignes gracieuses et une élégance subtile. Il possède un cerceau souple qui donne un maintien très efficace mais discret. Il est transformable en licou pour vos vêtements dernier cri. En beige ou blanc. B 34-38, C 32-38, D 34-36. Prix sugg.: \$11.00.

Lors de votre prochaine visite à votre magasin préféré, n'oubliez pas votre exemplaire gratuit de notre nouveau dépliant sur les "Profils de la mode."

\*M.D.



**NUANCE**

CREATIONS Daisyfresh

Nous connaissons les dessous de la mode.



**DANS LA FOSSE** — Un poney shetland reçoit d'un groupe de jeunes, de Charlotte-town, tout le confort nécessaire en attendant qu'un tracteur muni d'appareils hydrauliques puissent tirer la pauvre bête de sa fâcheuse position. Le quadrupède est accidentellement tombé dans une fosse de neuf pieds de profondeur, mais n'a subi aucune blessure. (Téléphoto PC)

## Ministère de l'Environnement Une loi pour éviter les incohérences

MONTREAL (PC) — Le ministre d'Etat à l'Environnement, M. Marcel Léger, a annoncé lundi que la loi nécessaire à la création d'un véritable ministère de l'Environnement sera déposée au début de l'automne, en même temps que se fera le partage des juridictions entre le nouveau ministère, et ceux des Richesses naturelles et des Terres et Forêts.

"J'ai rencontré M. Lévesque en fin de semaine et cela devrait se faire d'ici deux ou trois mois", a précisé M. Léger qui prenait la parole devant les membres de l'Association des consommateurs du Canada (section Québec) réunis en assemblée générale annuelle.

Le ministre a rappelé que tout ce qui touche l'eau, le sol et l'air tombera sous la juridiction exclusive de nouveau ministère de l'Environnement. "Cela permettra une politique beaucoup plus cohérente et évitera bien des erreurs de coordinations administratives telles qu'on en connaît actuellement", a-t-il ajouté, répondant ainsi à une question d'une participante relative aux dix millions de dollars dépensés

pour dépolluer la Rivière-des-Prairies alors que la ville procède à du remblayage.

### Ecologie vs économie

Soulignant que le faux débat entre l'écologie et l'économie n'a pas été créé par la population, mais par des intérêts qui cherchaient à défendre leur petit royaume, M. Léger a noté que la guerre à la pollution n'est pas que dépense.

"Elle est en réalité, a-t-il dit, un tremplin vers une nouvelle vitalité économique. Si la dépollution coûte des sommes fabuleuses — aujourd'hui, on doit payer pour les erreurs du passé et l'épuration des eaux municipales, à elle seule, coûtera au-delà de trois milliards et demi de dollars. Et que dire du coût de la pollution qui provoque l'absentéisme, la maladie, la mort?"

La défense de l'environnement coûte certainement moins cher que son empoisonnement et sa dégradation.

Invitant chaque Québécois, et plus particulièrement les membres de l'ACQ, à se faire le gardien

de son propre milieu de façon à ce qu'une conscience collective se manifeste, le ministre Léger a ajouté: "Je veux que les citoyens soient en colère contre la pollution... j'ai besoin qu'ils expriment leur désir d'un Québec sain."

Pour le ministre, la sensibilisation commence par l'éducation des jeunes: des cours seront donnés à l'élémentaire et au secondaire sur l'initiation à la nature et sur l'écologie. Un spectacle intitulé "Environnement et nature",

d'une durée de deux heures, monté en collaboration avec Raymond Lévesque, a été mis au point pour être présenté dans les cégeps, les universités et au grand public, spectacle qui touche à tous les aspects de la pollution.

## Une invitation à ne pas gaspiller l'eau potable

MONTREAL (PC) — L'Association québécoise des techniques de l'eau, en collaboration avec des stations de radio et une dizaine de municipalités de la région de Montréal, entreprend, à compter d'aujourd'hui, une campagne de contrôle de l'arrosage des pelouses.

Chaque jour, d'ici le 15 août, la plupart des stations de radio diffuseront, à l'intention des résidents des municipalités qui participent à cette campagne, des messages les informant des besoins d'arrosage de leurs pelouses. S'il n'y a aucun besoin d'arrosage, on indiquera le nombre de jours avant d'arroser et, dans le cas contraire, le nombre d'heures d'arrosage requis sera communiqué.

### Gaspillage

En mettant sur pied une telle campagne, l'AQTE a d'abord comme objectif

de sensibiliser les citoyens à leurs habitudes de gaspillage de l'eau potable et à leur donner l'information nécessaire pour qu'ils soient capables d'économiser.

L'expérience a été tentée pour la première fois l'an dernier dans la région de Montréal alors que l'AQTE obtenait la collaboration de l'Inrs-Eau, ainsi que celle des villes de Laval, Longueuil et Saint-Eustache.

L'expérience a montré que de telles campagnes amènent une réduction de l'arrosage de l'ordre de 50 pour cent et abaissent également les pointes de consommation dans des proportions encore plus grandes.

Aux municipalités participantes de l'an dernier sont venues se joindre cette année celles de Boisbriand, Boucherville, Pierrefonds, Pointe-Claire, Saint-Bruno, Saint-Hubert ainsi que l'île Perrot.

## QUEBEC EN BREF

### Gréviste hospitalisée

MONTREAL (AFP) — Mme Carlota van Chowen, 62 ans, mère de Juan Bautista van Chowen, un des dirigeants du MIR (gauche révolutionnaire chilienne) disparu en 1973, a été hospitalisée dans un état critique après avoir observé une grève de la faim de six jours. Ils sont 75 Chiliens réfugiés au Canada qui mènent depuis près d'une semaine une grève de la faim à Montréal, Toronto, Québec, Winnipeg, Vancouver et Edmonton.

Selon l'Association des Chiliens de Montréal, qui regroupe plusieurs centaines de réfugiés chiliens dans la métropole canadienne, ces grèves pour sensibiliser l'opinion publique canadienne au sort des personnes disparues au Chili, sont les plus importantes à se tenir en dehors du Chili.

Samedi, près de 300 personnes ont manifesté dans les rues de Montréal, dont M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec, pour soutenir la cause des grévistes.

### Boursiers Seagram

MONTREAL (PC) — Les professeurs André Thibeault, de l'Université Laval, et Jean-Louis Schaan, de l'Université d'Ottawa, sont au nombre des six boursiers Seagram 1978 dont les noms ont été rendus publics lundi. Ces deux professeurs iront poursuivre leurs études à l'Université Western Ontario pour l'obtention d'un doctorat en administration.

La maison Seagram offre chaque année six bourses de doctorat d'une valeur de \$6,000 chacune ainsi qu'une somme de \$9,000 destinée à des subventions à la recherche en administration des affaires.

### "Mois" et "Nous"

MONTREAL (PC) — Le juge Guy Payer, de la Cour supérieure, a interdit hier aux Distributions Eclair, éditeur du mensuel "Mois" et à son rédacteur en chef, Jean-Serge Turcot, de mettre sur le marché toute publication semblable au magazine "Nous" et tendant à semer la confusion dans l'esprit du public.

Le juge a pris cette décision, à la suite d'une injonction réclamée par le rédacteur en chef du "Nous", M. René Homier-Roy, qui s'était adressé au tribunal après avoir constaté que le logo du "Mois", édition d'avril, ressemblait à s'y méprendre à celui du "Nous". De plus, tous les titres des différentes chroniques du "Mois", avaient systématiquement emprunté le même caractère d'imprimerie (Helvetica), habituellement utilisé par l'éditeur du "Nous".

Le juge Payer a dit qu'il s'agissait là d'un plagiat presque complet, d'une piraterie et d'une concurrence déloyale. Il n'a cependant pu empêcher la publication de l'édition d'avril, de "Mois", celle-ci étant maintenant en vente.

Au rédacteur en chef Jean-Serge Turcot, de "Mois", qui s'est permis de rire à quelques reprises, le juge Payer a servi une sévère mise en garde, tout en le menaçant d'expulsion.

### Record de chaleur

MONTREAL (PC) — La région de Montréal a connu lundi, pour la troisième journée consécutive, un record de chaleur pour la saison alors que les thermomètres "officiels" de Dorval ont atteint 32 degrés celsius — 90 degrés F.— à l'ombre, évidemment.

Et si vous avez de la difficulté à dormir, depuis quelques temps, c'est que même les nuits battent des records. Jamais le mercure n'était demeuré aussi haut, en cette saison, que pendant la nuit de samedi à dimanche et fort probablement pendant la nuit qui vient de se terminer. Dans les deux cas, le minimum se situe aux environs de 18 degrés.

On estime que le temps chaud se poursuivra encore toute la journée aujourd'hui et sans doute jusqu'à demain soir.

Même le "temps frais", de demain soir devrait rester encore plus chaud que la normale pour cette période de l'année.

### Corrida au stade olympique

MONTREAL (PC) — Un promoteur montréalais, qui a déjà organisé une corrida au Forum de Montréal, se propose cette fois-ci de présenter un programme assez semblable qui aurait lieu cette fois au stade olympique qui peut accommoder 70,000 personnes.

## Le Soleil Progrès dans les négociations

QUEBEC (PC) — Des progrès ont été notés dans les négociations qui ont cours depuis la semaine dernière entre les parties en conflit au Soleil.

Le comité syndical de négociation des journalistes a même précisé lundi que des pourparlers intensifs avec la partie patronale, la fin de semaine dernière, ont eu pour effet de régler la très grande majorité des points encore en litige. La prochaine séance de négociation doit avoir lieu jeudi.

Par ailleurs, les représentants syndicaux des employés de soutien de la rédaction ont fait savoir qu'un premier débrayage s'est produit lors des récentes discussions avec l'employeur. Une autre rencontre doit avoir lieu mardi.

Le conflit au Soleil est entré lundi dans son dixième mois.

## Paw-waw historique

CAUGHNAUWAGA (PC) — Quelque 300 Mohawks, délégués par six réserves, ont tenu un paw-waw historique, durant le week-end, à Caughnauwaga, où ils se sont entretenus d'une possible réunification de leur nation ainsi que de la formation d'un front inter-tribus contre les gouvernements canadien et américain.

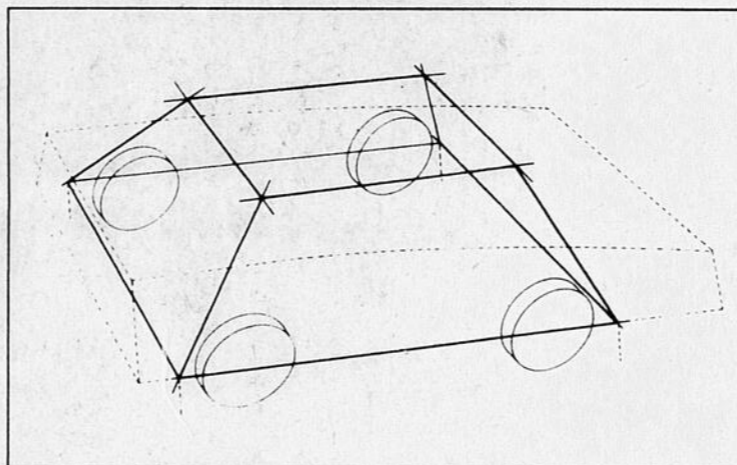
Certains délégués ont souligné que c'était la première réunion du genre depuis que les Indiens Mohawks, qui sont aujourd'hui au nombre de 30,000, ont été divisés par les puissances coloniales.

Parmi les délégués on remarquait la présence des chefs élus et des chefs traditionnels, qui ont souvent été à couteaux tirés par le passé, ainsi que des membres des différents clans et religions.

Ils ont approuvé à l'unanimité une résolution les invitant à l'unité pour combattre les "législations destructives du Canada et des Etats-Unis".

Les Mohawks ont aussi affirmé qu'aucun territoire indien n'est à vendre et qu'ils n'ont l'intention de céder aucun titre en leur possession.

# LES IMITATEURS DE LA CIVIC N'ONT PAS ENCORE PU IMITER LE PRIX DE LA CIVIC.



C'est Honda qui, le premier, a lancé avec succès au Canada le dessin trapézoïdal pour la conception des voitures. Ce fut une véritable révolution dans le domaine automobile. Depuis lors, plusieurs nous ont imités.

S'il est vrai qu'imiter quelqu'un est le plus bel éloge qu'on puisse lui faire, nous avons lieu d'être flattés.

Le dessin trapézoïdal, qui est le concept de base de la Honda Civic, a maintenant été adopté pour plusieurs autres voitures. Nos imitateurs se sont certes aperçus qu'à l'aide du dessin trapézoïdal, nous avons réussi à accroître au maximum l'espace intérieur tout en réduisant au minimum les dimensions extérieures.

Donc, certains de nos concurrents ont imité la Civic au niveau de la conception. Toutefois, aucun d'eux n'a réussi à imiter la Civic au niveau du prix.

Après avoir étudié les prix de vente au détail suggérés par les fabricants, vous découvrirez que le sedan Honda Civic se vend encore moins cher que toute autre voiture populaire. Et si jamais vous veniez à croire que ceci est parce que vous en obtenez moins pour votre argent, détrompez-vous. Il vous suffit de comparer.

La première chose à considérer est la traction avant. Le moteur transversal, monté au-dessus des roues motrices, améliore la traction. De plus, il élimine l'arbre d'entraînement pour ainsi donner plus d'espace à l'intérieur de la voiture. Et qu'en est-il des caractéristiques standard? Nous ne voulons pas parler de tout le "cliquant" qui est là uniquement pour vous éblouir, mais des caractéristiques qui apportent vraiment quelque chose à la conception technique et au fonctionnement de la voiture. Vous découvrirez que le sedan Honda Civic est muni, aux quatre roues, d'une suspension indépendante à jambes de force MacPherson. Vous verrez également qu'il est équipé d'une boîte à 4 vitesses, de tapis, de verre teinté, d'un dégivreur de glace arrière et de sièges-baquets entièrement inclinables. Vérifiez ensuite la qualité et le fini de la voiture. Examinez les panneaux et les joints, et voyez comment le tout est assemblé avec soin. Plus vous examinerez la Civic de près, plus vous aurez de chances d'en devenir propriétaire.

Et ce qui importe avant tout, faites-en l'essai sur route. Plus on aime être au volant d'une voiture, plus on aime en être propriétaire.

Enfin, vérifiez le prix encore une fois. Imiter le dessin technique de la Civic est une chose... imiter son prix est tout autre chose.

**Le sedan Honda Civic \$3,795\***

\*Tarif suggéré par le fabricant pour le sedan Civic deux portes. Le prix ne comprend pas le fret, les taxes provinciales, ni les frais d'immatriculation ou de préparation par le concessionnaire. Ce dernier peut vendre la voiture à un prix moindre.



## Embarquez. Essayez. Essayez-vous en Honda.

Vous trouverez des Honda à essayer maintenant chez le concessionnaire suivant :

**Léo Automobile Ltée**  
833, rue Alma,  
CHICOUTIMI, P. Q. J7H 4E7 545-1190

CANADA EN BREF



J.-J. Robinette

Poursuites criminelles

OTTAWA (PC) — Selon l'avocat torontois J.-J. Robinette, les procureurs généraux des provinces n'ont pas l'autorité pour décider qui va tenter des poursuites criminelles.

Devant la Cour suprême du Canada, lundi, Me Robinette a soutenu que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique donnait au Parlement fédéral le pouvoir exclusif sur la procédure criminelle, y compris le pouvoir de désigner celui qui porte une accusation et qui entend les procédures.

L'avocat répondait à une question du juge Louis-Philippe Pigeon, au moment où le plus haut tribunal du pays commence l'étude de cet appel d'une grande importance constitutionnelle, comprenant le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Me Robinette représente le gouvernement fédéral, qui maintient qu'il a l'autorité d'intenter des poursuites criminelles en vertu des statuts fédéraux sans obtenir la permission des provinces.

Les provinces se sont occupées des accusations du Code pénal, tandis qu'Ottawa s'est occupé des délits des statuts fédéraux, comme la Loi sur le contrôle des narcotiques.

La Cour d'appel de l'Alberta a cependant décidé que les procureurs généraux des provinces avaient le droit exclusif d'intenter toutes les procédures criminelles.

Désarmement

Les conservateurs ont accusé lundi le premier ministre Trudeau de poser et de temporiser au sujet du désarmement, alors que les forces de l'OTAN en Europe devraient être améliorées.

MM. Donald Munro (Esquimalt-Saanich) et Stan Darling (Parry Sound-Muskoka) se sont demandés aux Communes si le discours prononcé par le premier ministre Trudeau aux Communes devait avoir une signification quelconque.

Le vice-premier ministre Allan MacEachen a répondu qu'en appuyant la position du président Carter au sujet de la bombe à neutrons, le premier ministre Trudeau avait renvoyé la balle à l'Union soviétique.

M. Trudeau est actuellement à Washington pour des entretiens au sujet de l'OTAN.

Lang

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a déclaré, lundi, que son administration examinait la proposition d'augmenter les subventions à Eastern Provincial Airlines.

D'autre part, il a refusé de dire aux Communes si cette mesure servirait à cette compagnie à acheter l'avion Dash-7 à la société d'Etat de Havilland.

La compagnie aérienne avait fait savoir qu'elle se proposait d'acheter cet appareil si elle parvenait à une entente financière acceptable.

Hareng

Aucune décision n'a été prise concernant le renouvellement du permis aux pêcheurs de harengs de la baie de Fundy de vendre leurs prises directement aux navires-usines polonais cet été.

Lundi le ministre fédéral de la Pêche, M. Roméo LeBlanc, a expliqué qu'il avait discuté du sujet avec la coopérative des pêcheurs dans la matinée.

Il y a deux ans, les Polonais payaient les pêcheurs canadiens plus de \$100 la tonne métrique de hareng, soit bien plus que ne leur offraient les conserveries. Cette année, ils ont haussé leurs prix au niveau de ce que payaient les Polonais.

Pêches

L'issue d'une dispute sur les territoires de pêche entre le Canada et les Etats-Unis devrait être connue d'ici la fin de la semaine, a révélé lundi aux Communes, le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc.

"Nous saurons cette semaine si cet accord fonctionne", a dit M. LeBlanc aux reporters qui l'interrogeaient sur les négociations actuellement en cours entre les deux pays.

Le Canada tente d'obliger les Etats-Unis à respecter leur engagement d'étendre la zone de pêche accessible aux pêcheurs de saumon de la Colombie-Britannique au large de l'Etat de Washington et de contrôler avec plus de rigueur la flotte de pêche américaine de l'Atlantique.

"Cette affaire ne trainera pas éternellement", a encore dit M. LeBlanc.

**LORS DU DECES D'UN ETRE CHER FAITES UN DON A LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR**

Faites-nous parvenir un chèque ou un mandat-poste et l'on fera parvenir à la famille du défunt, une carte attestant votre don à la fondation. L'on vous fera parvenir un reçu déductible de votre impôt.

FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR C.P. 305 — CHICOUTIMI, P.Q.

**Prenons ça à coeur**

Contentieuse taxe de vente

A Parizeau de faire le premier pas

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a déclaré lundi que son homologue québécois, M. Jacques Parizeau, devrait formuler personnellement toute proposition qu'il souhaite faire pour mettre fin à la dispute sur la taxe de vente.

M. Chrétien a affirmé devant les Communes qu'il était au courant de ce que le ministre québécois avait avancé une nouvelle proposition au cours d'une conférence de presse convoquée vendredi à Québec.

Le ministre a cependant dit qu'il attendait que M. Parizeau communique directement avec lui avant de poser un nouveau geste.

Répondant au député conservateur Flora MacDonald (Kingston-and-the-Islands), M. Chrétien a déclaré que les propos tenus par M. Parizeau vendredi constituent le premier signe de vie donné par le gouvernement du Québec depuis que le budget fédéral a été déposé il y a sept semaines.

A un reporter, M. Chrétien a dit qu'il n'était pas disposé à amorcer des négociations.

"J'attends toujours qu'il bouge", a-t-il dit.

En vertu de la dernière proposition de M. Parizeau, les deux gouvernements instaureraient un programme coordonné de modification des impôts qui aurait pour effet de transférer une somme de \$226 millions du trésor fédéral aux coffres du Québec.

Même somme

C'est la même somme que le gouvernement fédéral avait l'intention d'offrir au Québec pour compenser la réduction de deux ou trois pour cent de la taxe de vente.

Selon M. Parizeau, le gouvernement fédéral n'aurait qu'à baisser les impôts des Québécois de \$226 millions. Cette réduction ne serait en réalité qu'une mesure comptable puisque le gouvernement central continuerait malgré tout à réclamer la même somme des contribuables québécois.

Simultanément, le Québec augmenterait les impôts de \$226 millions, mais, là encore, sur papier seulement. La somme proviendrait en réalité du trésor fédéral.

Ainsi, le Québec obtiendrait les \$226 millions qu'il réclame depuis que M. Chrétien a déposé son budget du 10 avril, sans toutefois consentir à baisser de façon générale la taxe de vente au détail.

M. Chrétien s'est dit content de voir que les deux gouvernements semblaient s'entendre sur ce que la façon de résoudre la dispute était de réduire les impôts fédéraux au Québec.

"Ce n'est plus maintenant qu'une simple question de terminologie", a expliqué M. Chrétien au député de Brôme-Missisquoi, M. Heward Grafftey.

"Nous voulons réduire nos impôts et le Québec est prêt à hausser les taxes. C'est ce que nous leur disons de faire depuis plusieurs semaines."

Aucune allusion

M. Chrétien n'a fait aucune allusion en Chambre au fait que M. Parizeau a encore manifesté sa détermination à ne pas accepter la réduction de la taxe de vente proposée par le gouvernement du Québec.

Lorsqu'on lui a demandé à l'extérieur de la Chambre si des négociations pourraient avoir lieu malgré le refus de M. Parizeau de réduire la taxe de vente de façon générale, le ministre a répondu: "J'ai entendu dire que M. Parizeau avait fait un pas. Tout ce que je dis, c'est que je suis disposé à parler."

M. Chrétien a déjà annoncé que le gouvernement du Québec toucherait \$40 millions pour lui aider à défrayer une partie de la réduction sélective de la taxe de vente.

Directement au contribuable

Le reste de la somme, soit \$186 millions, ira directement au contribuable et non au gouvernement. Cet argent sera distribué sous forme de remboursement des impôts de 1977, jusqu'à concurrence de \$85 par contribuable.

Cette proposition est comprise dans un projet de loi dont les Communes sont déjà saisies.

A l'extérieur des Communes, M. Grafftey a dit pour sa part qu'il était encore trop tôt pour faire preuve d'optimisme au sujet de ce différend.

"Nous attendons tout simplement pour voir ce qui va se passer. Je peux dire que le ministre des Finances n'a pas fait montre de son intention d'assouplir sa position très rigide."

M. Grafftey a réitéré la recommandation de son parti que le gouvernement retarde sa législation d'un mois pour donner aux deux ordres de gouvernement la possibilité de s'entendre.



AMOUR ETERNEL — Ce panneau-réclame qui nous invite à nous préparer pour notre dernier repos n'a pas semblé déranger le moins du monde les deux tourtereaux qui se sont unis en fin de semaine dans l'enceinte de l'église même qui commandite ce "Pensez-y bien". L'on dit que loin de les décourager, cela les a encouragés. (Téléphoto PC)

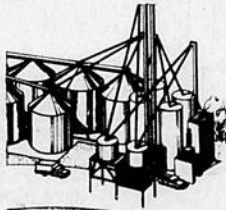
OSE

Opération Solidarité Economique

L'Opération de Solidarité Economique du Gouvernement du Québec vise à développer notre économie. Alors que le Gouvernement et l'industrie consacrent des sommes importantes à cette opération, il est essentiel que chacun de nous fasse un effort maximum pour en assurer le succès. C'est ça la solidarité économique.

L'agriculture

Il est évident que le Québec doit devenir plus autonome en ce qui concerne ses besoins de céréales fourragères. Le Gouvernement a donc prévu plus de \$12 millions afin d'aider nos agriculteurs dans la construction de silos coopératifs et privés.



Ce ne sont ici que quelques exemples de l'effort consenti par le Gouvernement afin de stimuler au maximum nos différents secteurs économiques.

La solidarité économique

La solidarité économique, cela veut dire choisir d'abord des produits de chez nous, donner l'effort maximum au travail et surtout développer le goût d'entreprendre, en un mot, OSE.

Le développement de notre économie s'effectuera d'autant plus rapidement qu'il répondra à nos aspirations et à nos besoins. OSE aide les secteurs qui connaissent des difficultés temporaires ou qui ont besoin d'un coup de pouce pour prendre de l'expansion. Avec l'aide de OSE, nous pouvons ainsi passer à l'exécution de nombreux projets créateurs d'emplois dans nos différentes régions.

OSE près d'un demi-milliard

Dans une première étape, l'apport du Gouvernement est de \$259 millions, le reste provenant des autres partenaires économiques du Québec. C'est cette solidarité qui nous permettra de développer notre économie.

L'industrie manufacturière



Les petites et moyennes entreprises manufacturières disposeront de \$50 millions pour les aider à prendre de l'expansion.

L'habitation

En vue d'enrayer la destruction systématique de nos vieilles maisons, le Gouvernement prévoit restaurer 8 000 logements d'ici un an.



Envoyons d'avant, nos gens!

OSE Opération Solidarité Economique

Veillez me faire parvenir des renseignements supplémentaires sur les activités de OSE dans le secteur suivant (cochez la case appropriée):

- L'amiante
- Programme concernant la petite et moyenne entreprise
- Aide au secteur agricole
- Aide aux industries culturelles
- Habitation
- Travaux gouvernementaux
- Projets communautaires
- Institut national de productivité
- Service des Conférences socio-économiques

Nom \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Postez à: Communication-Québec 50 est, boul. Harvey Jonquière G7X 8L6



Gouvernement du Québec

**CJPM**

MARDI, 30 MAI		MERCREDI, 31 MAI	
10.30 Fanfan Dédé	18.30 Studio six	10.30 Fanfan Dédé	17.30 Parle parle, jase jase
11.00 La famille Stone	19.00 Saintes chéries	11.00 La famille Stone	18.30 Studio six
11.30 Pour vous mesdames	19.30 Ma sorcière bien-aimée	11.30 Pour vous mesdames	19.00 Dominique
12.00 A votre service	20.00 La relève	12.00 A votre service	19.30 La petite maison dans la prairie
12.15 Les nouvelles du midi	20.30 Qui dit vrai?	12.15 Les nouvelles du midi	20.30 L'homme de six millions
12.30 Emission locale	21.00 Symphonie	12.30 Emission locale	21.30 Têtes d'affiche
13.00 Y'a du soleil	21.30 Grands reportages	13.00 Y'a du soleil	22.30 Les nouvelles TVA
15.00 Cinéma:	22.30 Les nouvelles TVA	15.00 Cinéma:	23.00 Dernière édition
"Chèvre-séchée vers l'Ouest"	23.00 Dernière édition	"Mince de planète"	23.10 Fin de soirée
16.30 Les nouveaux Tannants	23.10 Fin de soirée: "Enfants de Caen"	16.30 Les nouveaux Tannants	"L'épouse japonaise"
17.30 Parle parle, jase jase			

**FILMS A CJPM**

MARDI, 30 MAI: 23h10

"LE COUREUR DE JUPONS" (5) — Esp. 1963. Comédie de F. Perez-Dolz avec Cassen, Paloma Valdes et Margaret Rose. — Un représentant qui se prend pour un séducteur croit pouvoir faire des conquêtes après avoir gagné une fortune à la loterie. — Intrigue conventionnelle. Réalisation sans surprise. Jeu appuyé de Cassen.

**CKRS**

MARDI 30 MAI 1978		MERCREDI 31 MAI 1978	
8.55 Mire et 1,000 cycles	"L'araignée d'eau"	8.25 Mire et 1,000 cycles	16.30 Le grenier
9.10 Mire et musique	16.00 Bobino	8.40 Mire et musique	17.00 Cinéma de 5 heures: "Orage au paradis"
9.13 Ouverture du poste: Je m'arrête	16.30 Picotine	8.43 Ouverture du poste: Je m'arrête	18.50 Au fil de l'actualité
9.15 Le monde en liberté	17.00 Cinéma de 5 heures: "L'enfant de la jungle"	8.45 Sésame	19.00 Les Pierrafeu
9.45 En mouvement	18.50 Au fil de l'actualité	9.15 Les cent tours de Centour	19.31 Baseball "Chicago à Montréal"
10.00 You Hou	19.00 Marcus Welby	9.30 Les Oraliens	22.00 Jaz de Montreux
10.15 Au jardin de Pierrot	20.00 Grand-papa	9.45 En mouvement	22.30 Téléjournal national international et provincial
10.30 Magazine express	20.30 Papa à raison	10.00 La boîte à lettres	23.00 Nouvelles du sport
11.00 Les trouvailles de Clémence	21.30 Première page	10.15 Virginie	23.10 Reflets d'un pays "Rivière-du-Loup"
11.30 Au milieu du jour	22.30 Téléjournal national international et provincial	10.30 Magazine express	00.07 Cinéma: "Les vacances portugaises"
12.30 Les Coqueluches	23.00 Nouvelles du sport	11.00 Les trouvailles de Clémence	HORAIRE EN CAS DE PLUIE:
13.31 Téléjournal	23.10 Cinéma: "La femme écarlate"	11.30 Au milieu du jour	19.31 Ciné-soirée: "La loi du Seigneur"
13.36 Femme d'aujourd'hui		12.30 Les Coqueluches	
14.31 Cinéma:		13.31 Téléjournal	
		13.36 Femme d'aujourd'hui	
		14.31 Le temps de vivre	
		16.00 Bobino	

**FILMS A CKRS**

MARDI, 30 MAI: 14h31

"L'ARAIGNEE D'EAU" (4) — Fr. 1969. Drame fantastique de J. D. Vorhaeghe avec Elisabeth Wiener, Marc Eyraud et Marie-Ange Duthiel. — Un entomologiste amateur recueille une araignée d'eau qui se transforme en une belle jeune fille. — Heureuse évocation du fantastique. Mise en scène poétique. Interprétation retenue.

MARDI, 30 MAI: 17h00

"BOMBA, ENFANT DE LA JUNGLE" (Bomba, the Jungle Boy) (6) — E.-U. 1949. Film d'aventures de F. Beebe avec Johnny Sheffield, Peggy Ann Garner et Onslow Ste-

vens. — Un adolescent qui a grandi dans la jungle secourt une expédition menacée par des sauvages. — Scénario pauvre. Réalisation médiocre. Quelques prises de vue intéressantes. Interprétation assez piètre. — E.

MARDI, 30 MAI: 23h10

"LA FEMME ECARLATE" (5) — Fr. 1969. Comédie de J. Valère avec Monica Vitti, Maurice Ronet et Robert Hossein. — Ruinée par son amant, une jeune femme décide de le supprimer avant de se suicider. — Scénario ténu. Mise en scène assez alerte. Intérêt dispersé. Excellente interprétation de M. Vitti.

**CBJET**

(CANAL 5)

MARDI, 30 MAI 1978		MERCREDI, 31 MAI 1978	
8.45 Regional News	15.30 Take 30	8.45 Regional News	15.30 30 from Newfoundland
9.00 In Touch	16.00 Nic and Pic	9.00 In Touch	16.00 Homemade TV
10.00 The Friendly Giant	16.30 The Young Chefs	10.00 The Friendly Giant	16.30 Vision On
10.15 Bonjour, Bon Jour	17.00 Celebrity Cooks	10.15 Bonjour, Bon Jour	17.00 Celebrity Cooks
10.30 Mr. Dressup	17.30 All in the Family	10.30 Mr. Dressup	17.30 All in the Family
11.00 Sesame Street	18.00 The City at Six	11.00 Sesame Street	18.00 The City at Six
12.00 CBC Good Afternoon	19.00 The Mary Tyler Moore Show	12.00 CBC Good Afternoon	19.00 The Mary Tyler Moore Show
12.04 Tattletales	19.30 Beyond Reason	12.04 Tattletales	19.30 Major League Baseball '78
12.30 Ryan's Hope	20.00 NHL Hockey Playoffs	12.30 Ryan's Hope	20.00 This Week in Baseball
13.00 The Bob McLean Show	23.00 The National	13.00 The Bob McLean Show	23.00 The National
14.00 Hoe Hoe Hoe	23.22 The City Tonight	14.00 Focus	23.22 The City Tonight
14.30 The Edge of Night	23.40 Poldark	14.30 The Edge of Night	23.35 Western Roundup
15.00 High Hopes		15.00 High Hopes	

**SUR LE CABLE**

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

RADIO-QUEBEC

(CANAL 8)

MARDI, 30 MAI		MERCREDI, 31 MAI	
8.15 Contact	8.15 Contact	8.15 Contact	8.15 Contact
12.00 Contact	9.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi	9.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi	9.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi
17.30 Contact	12.00 Contact	12.00 Contact	12.00 Contact
19.00 La présence hypnotique	17.30 Contact	17.30 Contact	17.30 Contact
20.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi	19.00 Sobriété, un art de vivre	19.00 Sobriété, un art de vivre	19.00 Sobriété, un art de vivre
	20.00 ONF	20.00 ONF	20.00 ONF
	21.00 La présence hypnotique	21.00 La présence hypnotique	21.00 La présence hypnotique

**CJBR**

(CANAL 3)

MARDI, 30 MAI 1978		MERCREDI, 31 MAI 1978	
9.45 En mouvement	16.30 Picotine	9.15 Les cent tours de Centour	13.35 Femme d'aujourd'hui
10.00 You-Hou	17.00 "L'heure de pointe"	9.30 Les Oraliens	14.30 Le temps de vivre
10.15 Au jardin de Pierrot	18.00 Ce soir	9.45 En mouvement	16.00 Bobino
10.30 Magazine-express	18.30 Ce soir régional	10.00 La boîte à lettres	16.30 Le grenier
11.00 Les trouvailles de Clémence	19.00 Walt Disney	10.15 Virginie	17.00 L'heure de pointe
11.30 Erreurs judiciaires	20.00 Grand-papa	10.30 Magazine-express	18.00 Ce soir
12.00 Le monde en liberté	20.30 Vedettes en direct	11.00 Les trouvailles de Clémence	18.30 Ce soir régional
12.30 Les Coqueluches	21.00 Les As	11.30 Mon pays, mes amours	19.00 A communiquer
13.30 Téléjournal	21.30 Contes de campagne	12.00 Mini-Fix	19.30 Baseball: "Chicago à Montréal"
13.35 Femme d'aujourd'hui	22.30 Téléjournal	12.30 Les Coqueluches	22.30 Téléjournal
14.30 Cinéma: "L'araignée d'eau"	23.00 Rencontres	13.30 Téléjournal	23.00 Reflets d'un pays
16.00 Bobino	23.30 Propos et confidences		00.00 Cinéma: "Entrée des artistes"
	00.00 Cinéma: "Un shérif à New York"		

**WEZF**

(CANAL 7)

MARDI, 30 MAI 1978		MERCREDI, 31 MAI 1978	
6.00 Good Morning Jesus	18.00 News	6.00 Good Morning Jesus	16.30 Afternoon Special
7.00 Good Morning America	18.30 The Flintstones	7.00 Good Morning America	17.30 The Merv Griffin Show
9.00 PTL Club	19.00 The Andy Griffith Show	9.00 PTL Club	18.00 ABC Evening News
11.00 Happy Days	20.00 Bewitched	11.00 Happy Days	18.30 The Flintstones
11.30 Family Feud	20.30 Laverne & Shirley	11.30 Family Feud	19.00 The Andy Griffith Show
12.00 \$20,000 Pyramid	21.00 Three's Company	12.00 \$20,000 Pyramid	19.30 Bewitched
12.30 Ryan's Hope	21.30 Carter Country	12.30 Ryan's Hope	20.00 Eight is Enough
13.00 All my Children	22.00 Barbara Walters Special	13.00 All my Children	21.00 Starkey and Hutch
14.00 One Life to Live	23.00 Lars Club	14.00 One Life to Live	23.00 Liars Club
15.00 General Hospital	23.30 Tuesday Movies of the Week: "The Valachi Paper"	15.00 General Hospital	23.00 Police Story/Mystery Movie of the Week
16.00 The Edge of Night		16.00 The Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show			

**CFCF**

(CANAL 11)

MARDI, 30 MAI 1978		MERCREDI, 31 MAI 1978	
6.00 University of the Air	17.00 The Price is Right	6.00 University of the Air	16.30 It's your Move
6.30 Morning Exercises	18.00 Pulse	6.30 Morning Exercises	17.00 The Price is Right
7.00 Canada A.M.	19.00 Stars on Ice	7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse
9.00 Romper Room	19.30 Laverne & Shirley	9.00 Romper Room	19.00 The Gong Show
9.30 100 Huntley Street	20.00 Dean Martin Celebrity Roast	9.30 100 Huntley Street	19.30 Search and Rescue
11.00 Ed Allen	21.00 Funny Farm	11.00 Ed Allen	20.00 Eight is Enough
11.30 The Community	21.30 Carter Country	11.30 The Community	21.00 Charlie's Angels
12.00 The Flintstones	22.00 The Chuck Barris Rah Show	12.00 The Flintstones	22.00 Operation Petticoat
12.30 The Art of Cooking	23.00 CTV National News	12.30 The Art of Cooking	22.30 McGowan and Co.
13.00 Definition	23.21 Pulse	13.00 Definition	23.00 CTV National News
13.30 McGowan and Co.	00.00 The Twelve Midnight Movie	13.30 McGowan and Co.	23.21 Pulse
14.00 The Alan Hamel Show		14.00 The Alan Hamel Show	00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Healers"
15.00 Another World		15.00 Another World	
16.00 Match Game '78		16.00 Match Game '78	
16.30 It's your Move			

**FILMS A CFCF**

MARDI, 30 MAI: 00h00

"SWEET BIRD OF YOUTH" (4) — E.-U. 1962. Drame psychologique de R. Brooks avec Paul Newman, Geraldine Page et Ed Begley. — Un jeune homme revient dans sa ville natale en compagnie d'une ancienne actrice d'Hollywood. — Adaptation d'une pièce de Tennessee Williams. Mise en scène soignée. Interprétation de qualité.



**SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE**  
MARDI, 30 MAI 1978  
CONSEIL DE VILLE DE CHICOUTIMI ET JONQUIERE:  
Les 1er et 3ème lundis de chaque mois, l'assemblée publique du Conseil municipal de Chicoutimi.  
Les 2ème et 4ème lundis de chaque mois, l'assemblée publique du Conseil municipal de Jonquière.  
DIFFUSION: mardi, 20h00, mercredi, 9h00, samedi, 14h00.  
Tél: 545-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



DISCO — Sous les applaudissements et encouragements des autres danseurs l'acteur américain Dustin Hoffman tourbillonne sur la piste de danse en compagnie de la reine et doyenne de la populaire discothèque

"Studio 54" du centre-ville de New York. Sally Lippman est une habituée de la boîte et elle considère que danser c'est vivre. (Photo au laser AP)

**Festival de Cannes**

**Adolf Hitler sans uniforme**

CANNES (AFP) — Le Festival de Cannes, qui s'achève mardi 30 mai, a connu lundi sa dernière journée compétitive, avec le film yougoslave Bravo Maestro de Rajko Grlic et, hors compétition dans la section Un certain regard, Hitler Ein Film Auf Deutschland, oeuvre-fleuve du réalisateur allemand Hans Jurgen Syberberg, durée, sept heures.

Ce marathon cinématographique a été offert à des journalistes déjà harassés par quatorze jours de festival et de multiples projections, et seulement préoccupés par le palmarès de demain. Peu d'entre eux

ont eu le courage et l'endurance de rester tout le temps, préférant entrer et sortir de la salle, voire fréquenter la plage ou dormir.

Ce poème cinématographique baroque et lyrique se veut un film antinazi et le portrait de notre société actuelle, explique Hans Jurgen Syberberg, et de la fiction, bien que j'aie utilisé la musique de l'époque et des enregistrements nazis de la période 1939-1945. Un autre Hitler pourrait exister aujourd'hui, même s'il ne portait pas d'uniforme. J'ai voulu montrer qu'Hitler était certes un personnage d'horreur mais aussi

un personnage minable et infernal. Quant au film de la Yougoslavie, ce pays n'avait pas été en compétition à Cannes depuis plus de dix ans. Bravo Maestro de Rajko Grlic, a été accueilli par une certaine indifférence. Il relate l'ascension vers la gloire d'un compositeur sans talent, plagiaire et mythomane.

Mardi soir, c'est le grand réalisateur américain Billy Wilder qui clôturera le 3ème festival avec son dernier film, Fedora. Projection symbolique puisque ce film nostalgique évoque le mythe et la légende d'Hollywood et du star system.

**CINEMA**

ALMA	CHICOUTIMI	dans la foule.	JONQUIERE
<b>Théâtre Alma</b> Du 26 mai au 1er juin incl.: "Les amazones de Vénus" - "Nuits suédoises".	<b>Cinéma I</b> <b>Place du Royaume</b> "Parole d'homme" - L'empire des fourmis géantes".	<b>Saguenay II</b> "Orca" - "King Kong".	<b>Théâtre Bellevue</b> "Cascadeurs en péril".
<b>Théâtre Canadien</b> "Goodbye Emmanuelle" - "Le jardin des supplices".	<b>Cinéma II</b> "Annie Hall".	<b>Théâtre Capitol</b> "Cascadeurs en péril".	<b>Théâtre Centre</b> "Parole d'homme" - "L'empire des fourmis géantes".
<b>Ciné-Parc Jennois</b> "Lancé frappé" - "Lave auto".	<b>Cinéma III</b> "Une journée particulière".	<b>Théâtre Cartier</b> "Goodbye Emmanuelle".	<b>Théâtre Elysée</b> "Goodbye Emmanuelle".
<b>BAGOTVILLE</b> <b>Théâtre Saguenay</b> "Goodbye Emmanuelle".	<b>Ciné-Parc Saguenay I</b> "Lancé frappé" - "Un tueur dans la peur".	<b>DOLBEAU</b> <b>Théâtre Météore</b> "Rue haute" - "Rançon de la peur".	<b>MISTASSINI</b> <b>Théâtre Orphéon</b> "Goodbye Emmanuelle" - "Les lesbiennes".



**Centre d'Accueil pour Handicapés**



Monsieur YVON RHAINDS, président du "CLUB KIWANIS DE CHICOUTIMI INC.", reçoit des mains de Monsieur GASTON PERRON, directeur régional de LA BANQUE ROYALE DU CANADA, une contribution de \$1,000, à la CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION spéciale du "CLUB KIWANIS DE CHICOUTIMI INC.", pour la rénovation de son CENTRE D'ACCUEIL POUR HANDICAPES. Le CENTRE D'ACCUEIL est situé dans le rang St-Louis et devrait accueillir ses premiers HANDICAPES en 1978. La CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION se continue présentement et les contributions peuvent être envoyées au "CLUB KIWANIS DE CHICOUTIMI INC.", Case Postale 1324, Chicoutimi, P.Q.

Les Fêtes du Canada

# Un budget de \$4.5 millions, et Ferland sera de la fête

OTTAWA (PC) — Les festivités entourant le 111ème anniversaire du Canada prendront une ampleur sans précédent cette année puisque le gouvernement fédéral y a consacré un budget total de \$4.5 millions.

On a également appris hier au cours d'une conférence de presse que c'est le chansonnier Jean-Pierre Ferland qui sera la principale vedette francophone au cours du spectacle du 1er juillet diffusé à travers tout le pays, directement de la colline parlementaire à Ottawa.

Le comité d'organisation de ces festivités semble avoir éprouvé quelques difficultés à recruter des artistes puisque Robert Charlebois et Diane Dufresne ont refusé de participer à ce spectacle.

Le président du Festival Canada, M. Hamilton Southam, n'a pas nié non plus hier les informations voulant que deux grandes vedettes canadiennes,

soit Gordon Lightfoot et Ann Murray, aient décliné l'offre qui leur avait été faite.

M. Southam s'est refusé à dévoiler hier les noms des artistes avec qui le comité a négocié se contentant d'affirmer que ce sera un spectacle de grande qualité.

Devant l'insistance des journalistes, et pour bien démontrer que la Fête du Canada, n'est pas boudée systématiquement par les chansonniers, le président du comité organisateur a alors mentionné les noms de Jean-Pierre Ferland et Murry McLaughlin.

Ce spectacle devant le Parlement couronnera une semaine d'activités qui se dérouleront du 25 juin au 1er juillet. Il coûtera à lui seul plus de \$356,000 et 200 artistes participeront à cette célébration. La représentation d'une durée de deux heures sera télédiffusée

sur tout le réseau de Radio-Canada.

De l'autre côté

Pour la première fois l'an dernier, la fête du Canada avait donné lieu à un gigantesque défilé regroupant des milliers de personnes.

Le 1er juillet prochain ce défilé traversera à Hull pour revenir par la suite dans la Capitale nationale.

Du budget global de \$4.5 millions, \$2.5 millions vont aux différents programmes, \$1.3 millions, à la publicité et aux communications et \$700,000 à l'administration.

1,000 villes impliquées

Signalons que 1,000 municipalités canadiennes participeront aux activités qui comprendront entre autres 230 repré-

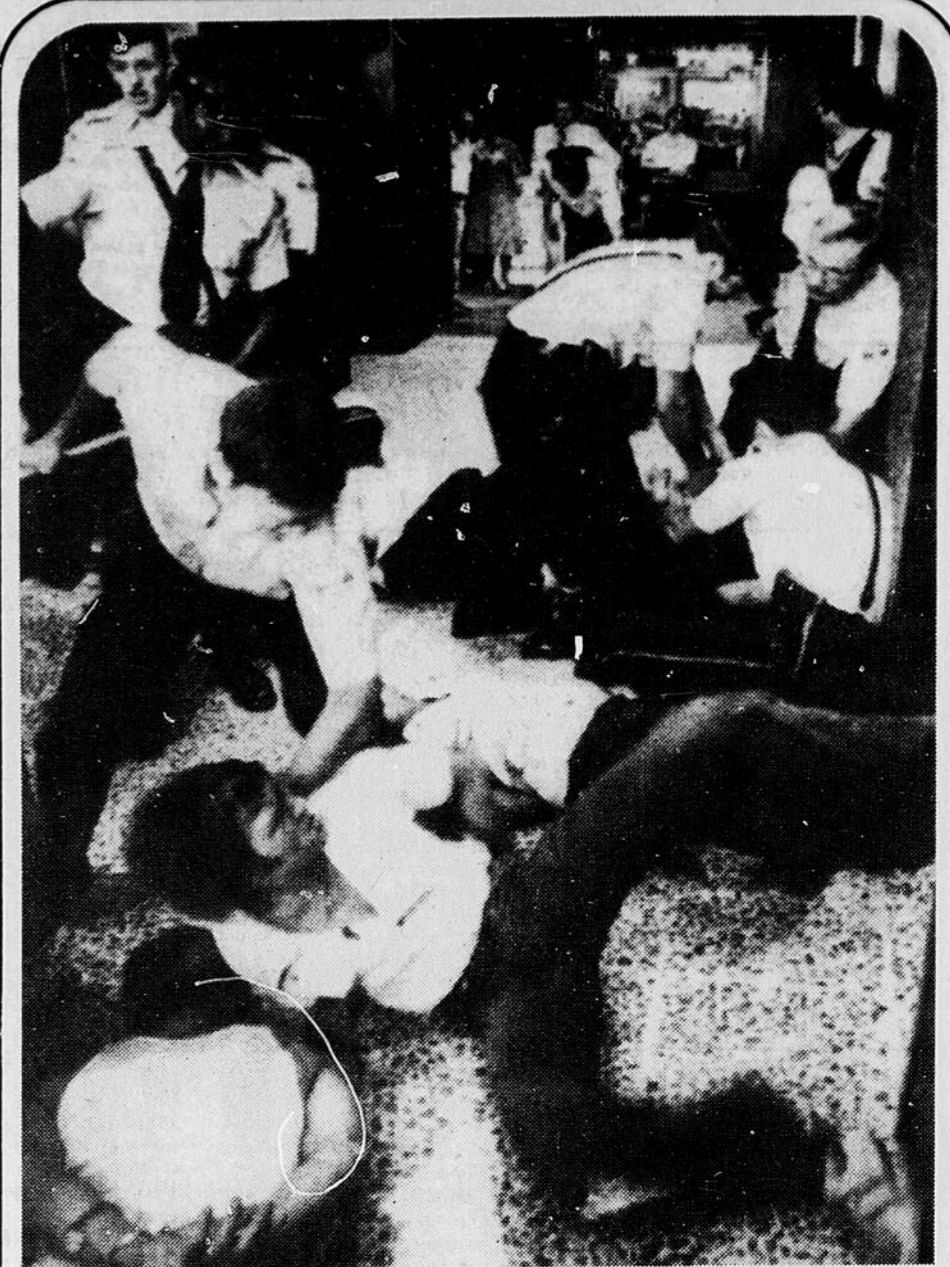
sentations folkloriques.

Pour promouvoir l'unité canadienne, les organisateurs ont songé cette année à jumeler des provinces de l'Est avec des provinces de l'Ouest pour l'échange d'étudiants ou de groupes folkloriques. C'est ainsi que l'Alberta et le Québec ont été jumelés.

Par le biais du cyclisme

Signalons que c'est par le biais du cyclisme que se manifesteront surtout au Québec cette semaine du Canada.

Un tour cycliste de 800 kilomètres sera entrepris entre Montréal et Québec et 71 municipalités seront visitées. La compétition qui réunira des participants aux Jeux du Commonwealth sera suivie d'un cortège qui organisera des festivités dans chaque ville.



ENTREE — L'Association des travailleurs handicapés de l'Ontario a tenté de forcer l'entrée d'un édifice de la ville reine hier, alors que la police faisait le guet pour empêcher les manifestants de s'y introduire. Les membres de cette association revendiquaient de meilleures indemnités suite à leur handicap physique causé par les accidents du travail. (Téléphoto PC)



SORTIE — Lorsque ces travailleurs ont tenté de forcer la ligne, les forces de l'ordre ont été promptes à réagir, et ceux qui sont parvenus à s'introduire dans l'édifice ont été expulsés (manu militari). (Téléphoto PC)

## Retraite Points de vue divergents exposés aux commissaires

TORONTO (PC) — Alors que la Commission royale d'enquête ontarienne sur les régimes de retraite mettra fin à ses audiences publiques, deux spécialistes viendront cette semaine présenter des points de vue divergents sur les moyens à prendre pour assurer des revenus adéquats à tous les Canadiens au moment de la retraite.

Tous deux économistes et auteurs de livres bien connus sur la retraite, MM. Geoffrey Calvert et Kevin Collins, sont représentatifs des deux principaux courants de pensée présentés aux commissaires sous diverses formes au cours des audiences publiques à travers la province.

Auteur de "Pensions and Survival", M. Calvert soutient avec conviction que les régimes privés de retraite devraient être étendus et améliorés à cause de

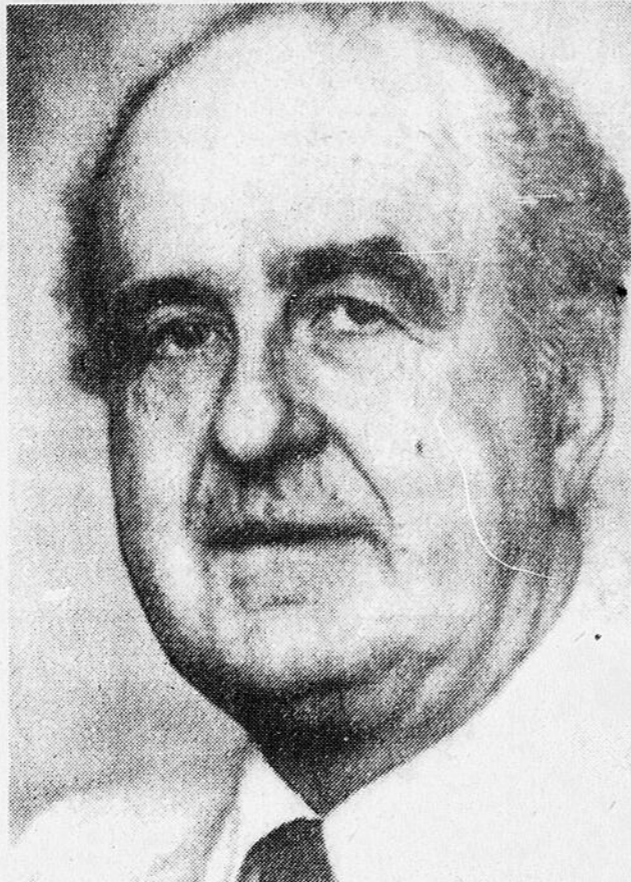
leur importance pour l'économie.

De son côté, M. Collins a écrit "Women and Pensions". Il soutient que les régimes privés ont failli lorsqu'il s'est agi de rencontrer les besoins des personnes âgées.

En conséquence, il estime que les régimes étatiques devraient prendre plus d'importance.

"Nous nous réjouissons à l'idée de mettre fin à nos audiences publiques avec la participation de deux auteurs connus aux vues diamétralement opposées", a dit la présidente de la commission, Mme Donna Haley.

L'organisme a reçu plus de 350 lettres ou mémoires s'échelonnant des missives à peine lisibles de femmes âgées décrivant leurs problèmes d'argent, aux exposés précis et complets des



Geoffrey Calvert

entreprises et des syndicats.

Différentes solutions

Les mémoires ont fait état de ces questions fondamentales bien que les solutions proposées par Calvert et Collins soient fort différentes:

— Des régimes de pensions étatiques ou privés? M. Collins, qui est économiste au Congrès du travail du Canada, soutient que plus de la moitié des Canadiens retirés sont accablés à la pauvreté, ce qui démontre l'échec du système privé.

M. Calvert rétorque que plusieurs régimes de pension sont relativement nouveaux et que les revenus des retraités s'amélioreront pour la prochaine génération.

— Quel est le revenu de retraite acceptable? M. Calvert croit qu'il n'est pas

nécessaire d'augmenter les prestations versées par l'Etat puisqu'un couple de retraités ontarien peut toucher environ \$7,200 par année au fédéral et de la province s'il ne touche aucun autre revenu.

Une personne seule peut toucher jusqu'à \$3,800.

M. Collins pense que les renseignements disponibles sont insuffisants, mais il fait état d'une étude récente du Conseil de planification sociale de Toronto selon laquelle un célibataire a besoin d'un minimum de \$6,000 pour vivre décemment.

Environ un tiers des deux millions de Canadiens âgés de 65 ans et plus vivent seuls.

Inflation

— Jusqu'à quel point faut-il protéger un revenu de retraite de l'inflation? M. Calvert croit qu'il n'est pas nécessaire de protéger totalement ces revenus contre l'inflation puisque les gens âgés n'ont plus besoin de dépenser autant que les jeunes gens, comme pour l'achat de meubles et pour élever les enfants.

Pour M. Collins, les personnes âgées ont sans doute été davantage touchées par l'inflation au cours des récentes années parce qu'elles ont dépensé une proportion plus considérable de leurs revenus dans l'alimentation, le logement et les transports, dont les coûts se sont accrus plus rapidement que les autres secteurs de l'indice du coût de la vie.

Des études plus précises devraient cependant être entreprises à ce chapitre, estime-t-il.

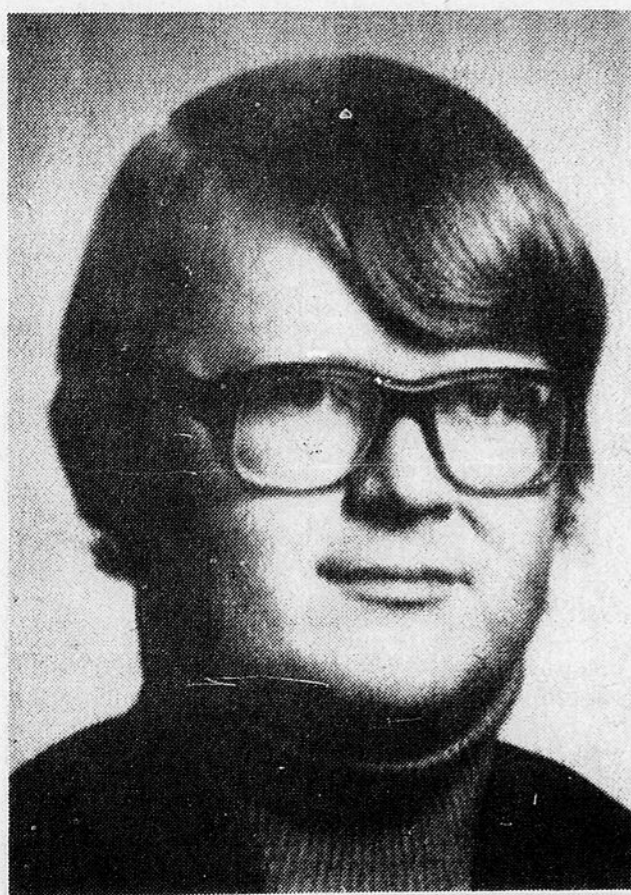
## De grands projets pour relancer l'économie

HALIFAX (PC) — Le Canada devrait revigorer son économie en lançant des projets de grands travaux, a dit M. W. Wilder, vice-président de Gulf Oil, lundi.

Devant le Canadian Grocery Distributors Institute (association canadienne des épiciers en gros), M. Wilder a rappelé que c'est grâce à de grands projets comme celui de la Voie maritime du Saint-Laurent que notre pays a réussi, depuis la dernière guerre, à atteindre le niveau de vie que nous connaissons actuellement.

Il constate que, à présent que le projet Syncrude est presque réalisé l'économie piétine. Aussi, d'après lui, pour remettre le moteur de l'économie en marche conviendrait-il de lancer des grands travaux de génie civil.

Les capitaux qui y seraient investis contribueraient à équilibrer notre balance des paiements et seraient favorables à notre dollar pour des années à venir.



Kevin Collins

## En fin de semaine 39 personnes périssent dans divers accidents

Au moins 39 personnes ont perdu la vie accidentellement au Canada au cours de la fin de semaine. Un relevé effectué par La Presse Canadienne entre 18h00 vendredi et minuit dimanche soir indique que 31 personnes ont péri dans des accidents de la circulation et huit se sont noyées.

Il y a eu 10 morts accidentelles au Québec, sept sur les routes et trois noyades.

Il y a eu 10 morts également en Ontario, neuf sur les routes et une noyade.

Il y a eu cinq morts accidentelles en Saskatchewan, quatre au Manitoba et autant en Colombie-Britannique, trois en Nouvelle-Ecosse, deux en Alberta et une sur les routes du Nouveau-Brunswick.

L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve ne rapportent aucune mort accidentelle.

**UN KAYASINO...**

**UN VRAI CASINO...**

**OU PRESQUE**

2 ÉCRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 - PROJECTION au CREPUSCULE

Un film drôle à vous faire sauter les épaules... **14 ANS**

**LANCER... FRAPPÉ...**

VERSION FRANÇAISE DE

**SLAP SHOT**

Paul Newman

un film de GEORGE ROY HILL

**UN TUEUR DANS LA FOULE**

CHARLTON HESTON

cine-parc SAGUENAY 1

**RIEN NE PEUT L'ARRÊTER...**

L'épaulard est l'un des mammifères les plus rusés de la terre. Fait incroyable, c'est le seul animal, à part l'homme, qui tue pour se venger.

**ORCA**

C'est le combat de l'homme contre la bête

**LA BALEINE MEURTRIÈRE!**

RICHARD HARRIS CHARLOTTE RAMPLING

COMPAGNIE DE PRODUCTIONS

Le film le plus excitant dans l'histoire du cinéma

**King Kong**

cine-parc SAGUENAY 2

A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4237

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

ils aiment flirter avec la mort, risquer leur vie

**14 ANS**

**CASCADEURS EN PERIL**

capitol bellevue

à la recherche de l'Amour dans l'Érotisme et le Plaisir

**18 ANS Adultes**

SYLVIA KRISTEL

**Goodbye Emmanuelle**

Combien d'entre nous pourrions la suivre?

cartier saguenay élysée

**LEE MARVIN**

**ROGER MOORE**

**"PAROLE D'HOMME"**

L'EMPIRE DES FOURMIS GÉANTES

plus

place du royaume 1 centre

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

WOODY ALLEN DIANE KEATON

**"ANNIE HALL"**

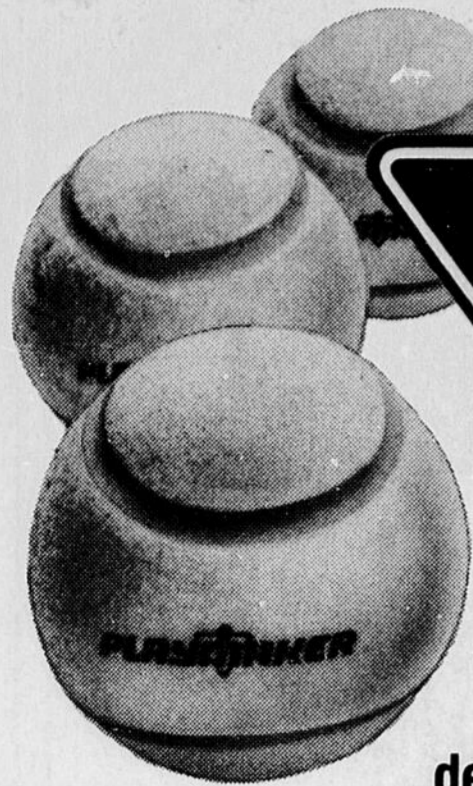
place du royaume 2

**Une journée particulière**

place du royaume 3

SOPHIA LOREN MARCELO MASTROIANNI

# Des aubaines frappantes



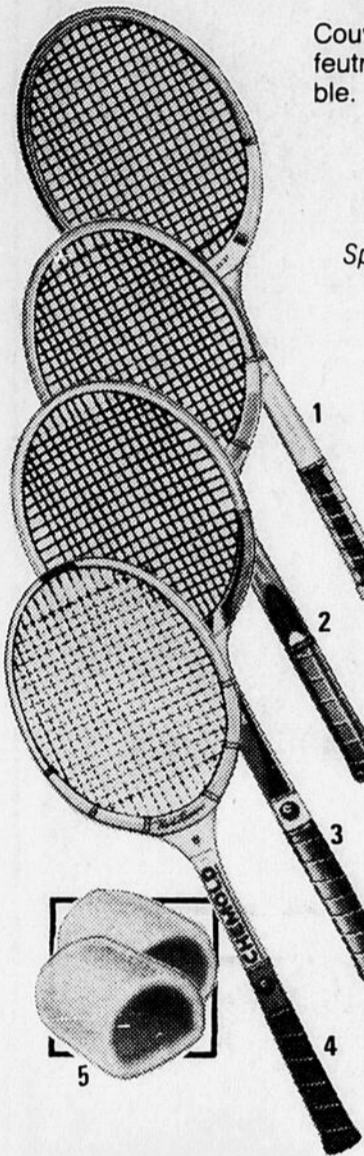
Rabais!  
Courant \$2.49

**Balles de tennis Playmaker**  
**1.97**  
Bte de 3

Couvertes de très durable feutre orange vif, très visible. 84-1886

En réclame jusqu'au samedi 3 juin

Choix de grandes marques... Chemold, Penn, Spalding, Slazenger, Playmaker depuis \$2.29 pour 3



**Dunlop "Evonne Goolagong"**  
1. Raquette légère, bien équilibrée, recommandée par une "grande". 84-1881 **9.88**

**"Junior Pro" économique**  
2. Idéale pour les débutants ou pour jeu au camp ou chalet. 84-1809 **5.99**

**Chemold "Owen Davidson"**  
3. Robuste cadre 7 couches pour le débutant sérieux. Bas prix. 84-1803 **8.49**

**Chemold "Rod Laver"**  
4. Super cadre 9 couches, cordé nylon Perma-Ply, poignée cuir. 84-1865 **11.95**

5. Bandes de poignets absorbantes en coton/polyester. 84-1836. Paire **1.10**



**Gant Cooper à quatre doigts**  
A. Vache; palmure cuir; empaumure lacée. 80-3092 **18.95**

**Gant et balle Blue Jays**  
B. Gant vinyle bas prix et balle. 80-3002 **3.98**

**Gant de voltigeur Cooper Pro**  
C. Boeuf; grande palmure; poignet rég. 80-3096 **21.95**

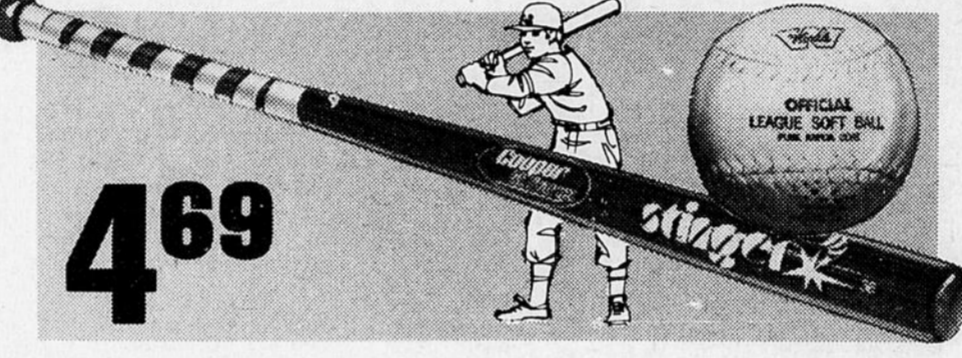
**Gant Playmaker de jeune**  
D. Dessus épais vinyle. Bonne qualité. 80-3038 **5.49**

**Balle d'entraînement Blue Jays**  
E. Centre éponge couvert de caoutchouc. 80-1024 **1.29**

**Balle d'entraînement Expos**  
F. Centre feutre couvert de caoutchouc. 80-1007 **1.29**

**Balle dure I. majeure Cooper**  
Pas illustrée. Centre liège couvert cuir. 80-1011 **3.69**

**Casquettes de baseball**  
G. Unitaile. Tricot double polyester. Choix. **2.89**



**Bâton 34 po. de balle molle**  
**4.69**

Cooper Stinger en frêne blanc fini noir satiné. Prise à enroulement ton or. Pour jeunes. 80-2110 **4.69**

**Balle molle cuir**  
Économique de 12" couverte d'épais cuir; centre kapok; enroulement corde. 80-1118 **3.49**

**Réglementaire 12" Appr.** par ACSA. Pas ill. **5.49**



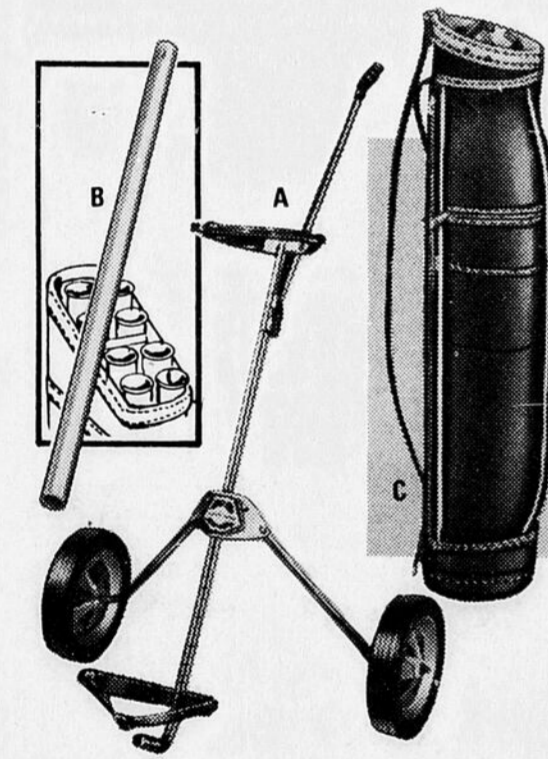
**Beau gant d'homme à bas prix**  
**14.95**

PLAYMAKER économique de voltigeur pour action très rapide. Belle fleur de cuir de vache doublée de solide cuir havane. Très avantageux. 80-3066



**Sac de sport Playmaker**  
**11.99**

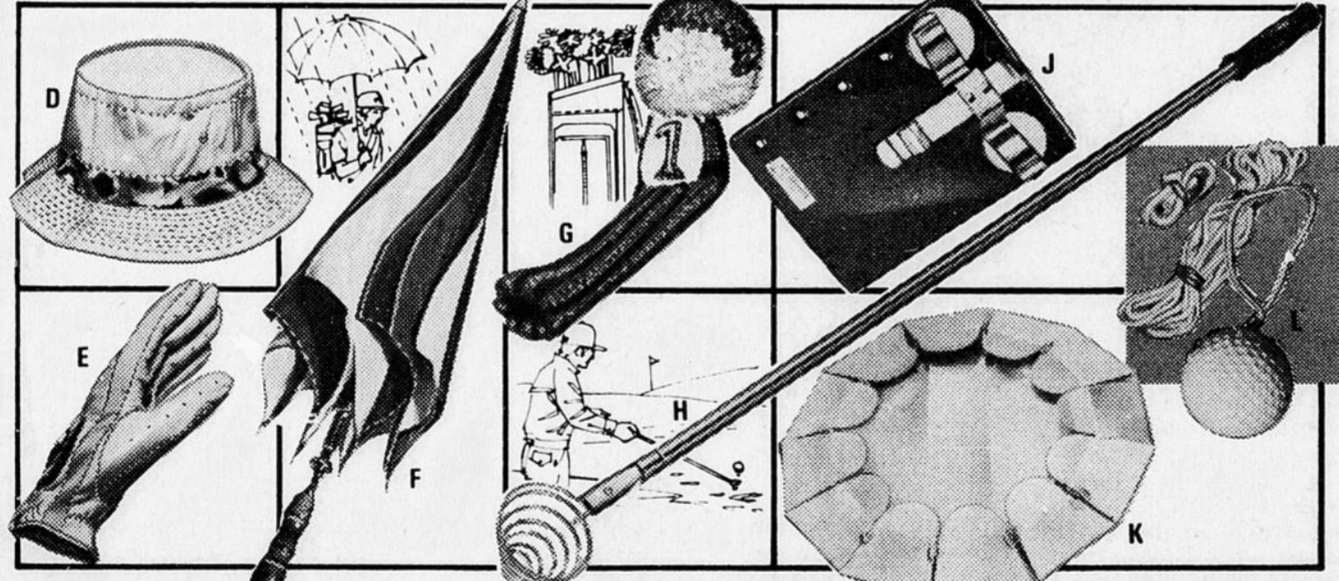
En solide vinyle bleu sport, à garniture et poignées bleu foncé. Fait env. 18 x 12 x 9". 86-1099



**Poussette Playmaker-101KD**  
A. Déchargez-vous l'épaule. Ouverture et blocage à tirette. Pneus 10" en vinyle. **18.95**

**Tubes à bâtons**  
B. Séparez vos bâtons de golf pour un choix rapide... et économique! **35c** Ch.

**Sac de golf pour 12 bâtons**  
C. Chic et pas cher, en vinyle renforcé; poche latérale; poche à balles. Coloris variés. **18.95**



**Chapeaux souples de golf**  
D. Polyester/coton (65/35%). Très large bord. En P, M, G, TG. **1.98** Ch.

**Gant cuir souple d'homme**  
E. Genre Pro à fermeture Velcro et pression. Moyen. 86-0112 **4.49**

**Parapluie à prix-budget**  
F. Nylon de couleur; s'ouvre à env. 42". Manche bois. 86-0062 **4.29**

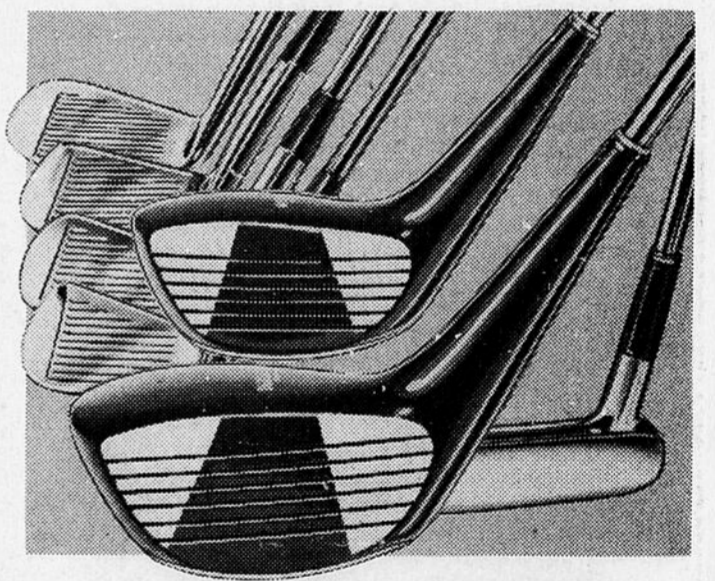
**Couvre-tête #1 et #3**  
G. Beau tricot de nylon; protègent les bois #1 et #3 **3.49** ens.

**Rapporteur de balles**  
H. Aluminium tubulaire et tête à vis. S'allonge à env. 9 pi. **3.49**

**Vide-poches de golf**  
J. Se fixe à la poussette pour balle, carte, dés, etc. **1.39**

**Godet d'entraînement**  
K. Aide à s'entraîner à faire des roulés. Bas prix. 86-0075 **1.49**

**Exerciseur Master-Swing**  
L. Indique les déviations et chandelles. Pratique. 86-0080 **1.99**



**Jeu 7 bâtons Northwestern**  
**47.99**

Bâtons de début à tiges en acier chromé et poignées en composition. Bois #1 et 3; fers #3, 5, 7, 9 et fer-droit. Ensembles pour droitier (86-2515), pour droitier ou gaucher (86-3515X).

5 bâtons de début: bois #2; fers #3, 5, 7, 9 et fer-droit. D/G. 86-2400X. **34.77**



**Balles de golf**  
PLAYMAKER **1.98**  
Paq. de 3

Robuste construction à très résistant revêtement Surlyn. 86-1510

Voyez notre gamme de balles de golf Spalding, Campbell, Dunlop, Slazenger



**MAGASINS ASSOCIÉ**

Economisez plus...  
Billets-Bonis au comptant  
ou profitez-en avec une  
Carte Canadian Tire

**JONQUIERE**  
693, boul. St-François.  
Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
Place du Royaume

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc,  
Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables.  
Tél.: 276-2834